

Cim

UNE VILLE POUR TOUS

N° 703

ville-cesson-sevigne.fr

15 AVRIL 2011



CESSON SÉVIGNÉ
une ville pour tous

*L'égalité :
une valeur
citoyenne !*

DOSSIER

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES : UNE CHARTE POUR CONSTRUIRE L'AVENIR

INFOS PRATIQUES

URGENCES

- CENTRE ANTI-POISONS **02 99 59 22 22**
- POLYCLINIQUE SÉVIGNÉ **08 25 74 35 50**
Service d'urgence 24 h/24 **02 99 25 52 49**
- GENDARMERIE **02 99 83 14 90**
- POLICE MUNICIPALE **02 99 83 52 14**
..... **06 09 35 73 92**
- POMPIERS **18**
- SAMU 35 **15**
- URGENCE sans abri **115**

MÉDECINS DE GARDE

- Pour les urgences la nuit et les week-ends ou jours fériés, veuillez appeler votre médecin traitant.

INFIRMIÈRES DE GARDE

- Veuillez appeler votre cabinet habituel.

PHARMACIES DE GARDE

- Pour connaître la pharmacie de garde sur la commune, veuillez composer le 32 37.

NUMÉROS UTILES

- INFO SOCIAL EN LIGNE **0 810 20 35 35**
- L'UEUR D'ESPOIR **02 99 83 65 28**
- CIDFF 35 (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) **02 99 30 80 89**
- SOS Femmes battues **01 30 63 82 50**
ou **39 19**
- SOS Maltraitance et abus sexuels **0800 05 1234**
..... **Gratuit 24h/24**

MAIRIE

www.cesson-sevigne.fr

- Lundi : 8h30-12h • 13h-18h
- Du mardi au jeudi : 8h30-12h • 13h-17h15
- Vendredi : 8h30-16h (journée continue)
- Samedi : 9h30-12h (permanence État Civil)
- Téléphone **02 99 83 52 00**
- Télécopie **02 99 83 46 63**
- Courriel mairie@ville-cesson-sevigne.fr

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE

- Le docteur Charles de Langlois vous fait part de l'ouverture de la **clinique vétérinaire VetoVie pour vos chiens, chats et nouveaux animaux de compagnie (NACs)** au 53, rue de Rennes. Tél : **02 99 52 76 93**. Elle vous accueille du lundi au vendredi de 8h à 19h30 et le samedi de 9h à 13h. Les consultations sont libres ou sur rendez-vous. Site internet www.vetovie.com et contact : docteur@vetovie.com

DÉCHETTERIE

- Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h
(fermée le jeudi après-midi)
Appel gratuit **0 800 0114 31**

LES ÉLU(E)S À VOTRE ÉCOUTE

Le maire, **Michel Bihan**, reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 9h à 12h.

Téléphone **02 99 83 52 02**

Les élu(e)s sont à votre écoute chaque samedi, de 10h à 12h, dans l'ancienne salle des mariages de la mairie, au rez-de-chaussée. Entrée côté place de La Poste.

Permanences :

- Jusqu'au 17 avril : Alain THOMAS
- Du 18 au 23 avril : Michel BIHAN
- Du 24 avril au 1^{er} mai : Raymond TRICHARD

DISTRIBUTION DU CIM

Pour tous problèmes de distribution, merci de bien vouloir appeler le **02 99 62 46 74**.

Bienvenue au Conseil municipal



Les séances du Conseil municipal sont ouvertes à tous, dans la salle du Conseil de la mairie. À l'issue de chaque séance, le public a la possibilité de poser des questions au maire sur un sujet d'actualité ou une préoccupation de la vie quotidienne.

À noter :

- L'ordre du jour explicatif des débats du Conseil est disponible à l'entrée de la salle ;
- Un plan de situation des élus (qui permet de les situer et ainsi de mieux suivre les débats) et le règlement intérieur sont affichés ;
- Un écran géant diffuse les documents illustrant les dossiers présentés pour une meilleure compréhension.

Lorsque le groupe de l'opposition du centre et de la droite pose une question orale, le maire y répond directement, dans la mesure du possible, ou à la séance suivante. Le prochain Conseil municipal aura lieu **le mercredi 20 avril à 19h**.

ÉDITORIAL

PAR MICHEL BIHAN

L'HISTOIRE DES MAIRES DE 1790 À 2011



J'ai eu le privilège de prendre connaissance, en avant-première, du contenu du document rédigé par Paulette Demay, au nom de l'association "Cesson, Mémoire et Patrimoine".

De la Révolution Française à nos jours, 23 maires se sont succédé au poste de premier magistrat de la Ville. Près de 150 pages retracent la chronologie de tous ces hommes, élus le plus souvent mais parfois nommés par le Préfet. Le suffrage universel ne s'est pas toujours exercé. En 1834, par exemple, ce sont les 169 plus forts contribuables, jouissant de leurs droits civiques, qui désignaient le maire.

23 maires, 23 hommes au cours des trois siècles précédents : le XXI^e siècle sera celui de la première femme élue maire, cela ne fait aucun doute.

Ce qui frappe aussi, c'est leur longévité : 37 ans pour Alain Gardin du Boisduhier de 1898 à 1935 ; 29 ans pour Roger Belliard de 1971 à 2000 ; 21 ans pour Joseph Priour de 1876 à 1897.

Autre fait marquant : la diversité des professions exercées : avocat, huissier, agriculteur, médecin, menuisier, commerçant, directeur de coopérative, maître-orfèvre...

Ce dernier, Amaury Dréo fit réaliser un ouvrage stylisé portant ses initiales et celles de son épouse au-dessus de la grille du manoir de Bourgchevreuil.

De précieuses informations sont délivrées. Pour exemples :

- La fondation de l'école communale (mars 1832) alors que Cesson comptait 2 400 habitants. Les terrains du "Grand Champ" aujourd'hui Cours de la Vilaine, furent acquis en février 1867.
- La réfection de la levée des Vieux-Ponts (novembre 1847) pour une somme de 5 000 francs dont 3 350 à la charge de la commune, obligée d'emprunter.
- La dénomination de Cesson-lès-Rennes (juin 1919) puis de Cesson-sur-Vilaine (janvier 1920) et enfin Cesson-Sévigné, choix approuvé par le Conseil d'État (avril 1921).
- L'achat du manoir de la Chalotais (1972) pour passer les services de la mairie de 160 à 1 000 mètres carrés.
- Le fac-similé du CIM du 1^{er} octobre 2000 annonçant la démission de Roger Belliard.

À travers l'histoire des maires et des conseils municipaux, c'est l'histoire et l'évolution permanente de notre Ville qui s'affichent.

Cette histoire ne va jamais s'arrêter !

le marché **bio**

tous les **mercredis**

Place de l'Église
16h30 - 19h30
©



CESSON-SÉVIGNÉ



SOMMAIRE

En direct de la municipalité

| | |
|--------------------------------|----|
| Dossier..... | 6 |
| Conseil municipal..... | 14 |
| Conseil communautaire..... | 16 |
| Informations municipales..... | 18 |
| La page de l'opposition..... | 30 |
| Les restaurants scolaires..... | 31 |



Actualités de la commune

| | |
|----------------------------|----|
| Arrêt sur images..... | 32 |
| Développement durable..... | 35 |
| Petites annonces..... | 40 |



Le petit Cim

| | |
|----------------------|----|
| Dates à retenir..... | 41 |
| Jeunesse..... | 42 |
| Culture..... | 44 |
| Sports..... | 50 |
| Associations..... | 56 |
| Cinéma..... | 58 |



CIM - Une ville pour tous

CIM • CESSON INFORMATIONS MUNICIPALES

Retrouvez le CIM - Une ville pour tous sur le site internet de la ville : www.ville-cesson-sevigne.fr



- Directeur de la publication : Michel Bihan.
- Élu référente : Sylvie Marie-Scipion, adjointe à la communication, aux jumelages et aux nouvelles technologies.
- Responsable de la communication : Nathalie Coldefy - Coordination et rédaction : Rébecca Natur.
communication@ville-cesson-sevigne.fr - Tél. : 02 99 83 52 00 (poste 261).
- Direction artistique et réalisation : La Manivelle (www.la-manivelle.com).
- Impression : Imprimerie des Hauts de Vilaine - Distribution : DQP - Tél. : 02 99 62 46 74.
- Couverture : Michel Ogier lors de l'installation du 1^{er} Conseil municipal des jeunes en 2010.
- Parution bi-mensuelle. Prix au n° : 1 euro - Abonnement : 38,45 euros - Vente uniquement à la Mairie.
- Tirage : 8 600 exemplaires - Dépôt légal : à parution - Commission paritaire et ISSN : en cours.
- Le "CIM - Une ville pour tous" est imprimé sur du papier PEFC, certifié gestion durable des forêts.



REMISE DES DOCUMENTS pour le **CIM du 1^{er} mai** : **vendredi 15 avril** avant 12h. Pour le **CIM du 15 mai** : **lundi 2 mai** avant 12h, sous forme dactylographiée ou par courriel : communication@ville-cesson-sevigne.fr



ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES : UNE CHARTE POUR CONSTRUIRE L'AVENIR

Cesson-Sévigné a officiellement signé la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, le 16 mars dernier. Elle rejoint ainsi 80 autres collectivités territoriales françaises. Derrière le symbole, il y a une réelle volonté de réduire les écarts entre les femmes et les hommes, et ce dans de nombreux domaines. Présentation.

La signature de la Charte, le 16 mars en mairie, par Michel Bihan avec, à ses côtés, Annie Junter, Jocelyne Bougeard et Sylvie Marie-Scipion.



Mars est le mois dédié aux femmes, à la lutte qu'elles mènent pour participer à la société sur un pied d'égalité avec les hommes. La Ville a rejoint le rang du millier de communes européennes ayant déjà signé la Charte pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale. C'est le maire, Michel Bihan, qui a paraphé le document dans la salle des mariages, en présence de nombreux élus et partenaires institutionnels (Cf. CIM du 1^{er} avril).

Les origines et objectifs de la Charte

L'égalité entre les femmes et les hommes constitue une dimension essentielle à toute démocratie. L'égalité n'est cependant pas une réalité dans de nombreux secteurs : économique, politique ou social. Les collectivités territoriales ont une responsabilité et un rôle à exercer pour favoriser une société réellement égalitaire. La Charte a été élaborée dans le cadre d'un projet initié par la commission des femmes élues du Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) et des associations nationales membres. Elle a été présentée officiellement en 2006, lors des États Généraux du CCRE à Innsbruck et signée en 2010 par plus de 1000 collectivités territoriales en Europe. Elle est traduite en 22 langues.

La Charte a vocation à formaliser mais aussi à accompagner l'engagement des collectivités territoriales qui œuvrent, dans le cadre de leurs compétences et des politiques qu'elles développent, en faveur de l'égalité des femmes et des hommes. Elle confirme l'objectif de prendre en considération la question de l'égalité dans toutes les politiques publiques, à tous les niveaux.

Les engagements des collectivités signataires

La Charte comporte 30 articles intéressants tous les domaines d'actions des collectivités territoriales. Elle énonce les droits, cadre juridique, politique et précise les 6 principes et outils nécessaires à sa mise en œuvre concrète et progressive :

- L'égalité des femmes et des hommes constitue un droit fondamental.

- Afin d'assurer l'égalité des femmes et des hommes, les discriminations multiples et les obstacles doivent être pris en compte.
- La participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision est un préalable de la société démocratique.
- L'élimination des stéréotypes sexués est indispensable pour l'instauration de l'égalité des femmes et des hommes.
- Intégrer la dimension du genre dans toutes les activités des collectivités locales et régionales est nécessaire pour faire avancer l'égalité des femmes et des hommes.
- Des plans d'actions et des programmes adéquatement financés sont des outils nécessaires pour faire avancer l'égalité des femmes et des hommes.

“Être égal ne signifie pas être identique.”

La notion d'égalité hommes-femmes fait référence à des différences qui sont construites socialement et non à des différences biologiques. En effet, selon que l'on naisse homme ou femme, la société assigne à chaque sexe un rôle et un statut et instaure des rapports qui sont systématiquement hiérarchisés en faveur des hommes. Les représentations sociales des rôles féminin et masculin sont imprégnées de préjugés, de stéréotypes. À cause des différences dans les rôles sociaux, les hommes et les femmes ont des besoins pratiques et des besoins stratégiques différents. **La Charte vise donc à rétablir l'équilibre et non pas à renverser les rôles.**

2 ans pour établir un plan d'actions

La collectivité dispose d'un délai ne pouvant excéder deux ans après la signature de la Charte pour établir un plan d'actions. Ce plan doit préciser les objectifs à atteindre en matière d'égalité, les mesures à développer afin d'atteindre les objectifs axés, le calendrier de mise en œuvre et les ressources affectées. **Les signataires s'engagent à soumettre à évaluation leur plan d'actions de façon régulière.** Un système d'évaluation mis en place au niveau du CCRE relayé par l'AFCCRE (Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe) assurera le suivi des progrès de l'application de la Charte.

>>



Signer la Charte n'est pas le déploiement d'une programmation spécifique en faveur des femmes. La Charte est un outil pour **atteindre l'égalité**. Elle est un moyen de **formaliser et de rendre public l'enga-**

gement de la collectivité pour une politique active en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, de **pérenniser** cette démarche, de **valoriser ce qui est déjà réalisé**.



Elles ont signé la Charte...

La France compte près de 80 collectivités territoriales signataires dont **45 villes et communes** parmi lesquelles Chevaigné, Corps-Nuds, Nantes, Quimper, Rennes. Mais aussi **32 communautés urbaines, départements et régions** dont Brest Métropole Océane (communauté urbaine),

Côtes-d'Armor (département), Finistère (département), Bretagne (région) et Pays de la Loire (région). L'Italie compte 381 villes et communes signataires, l'Espagne 118, le Portugal 117 et la Suisse 79 pour un total de 1023 villes, communes, collectivités européennes signataires.

En signant cette Charte, les collectivités territoriales s'engagent à mettre en œuvre, à leur échelle, une démarche globale et concrète pour affirmer l'importance pour la démocratie de garantir l'égalité des femmes et des hommes.

LA DÉMARCHE CESSONNAISE

“Se donner les moyens d'atteindre l'égalité femmes-hommes à chaque étape de la vie, dans la vie domestique, dans le travail et dans toutes les instances décisionnelles signifie vouloir accompagner la société vers plus de démocratie et d'humanisme. L'égalité est une valeur citoyenne que nous défendons. C'est un droit à faire vivre tous les jours et à faire respecter. Cette volonté, à l'échelle de Cesson-Sévigné, nous l'avons exprimée en signant la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes suite à un travail en profondeur fait au niveau interne pour Cesson en tant qu'employeur, en tant que prescripteur de politiques publiques et en tant qu'accompagnateur de nos partenaires. Aujourd'hui, nous allons entamer la troisième étape qui est celle du passage du “dire au faire”. Nous allons dresser un Plan d'actions avec des objectifs précis, à la hauteur de nos moyens, modestement mais efficacement. Nous avons conscience que tout cela passe par un long apprentissage, l'apprentissage du vivre ensemble, tout simplement”, présente Sylvie Marie-Scipion, adjointe à la communication, aux relations internationales et aux nouvelles technologies, à l'origine de la création du groupe de travail.

Les grandes étapes :

- **Mars 2009** : rencontre avec Jocelyne Bougeard, adjointe au Maire de Rennes, déléguée aux temps de la ville et aux droits des femmes, présidente de la commission des élu(e)s locales et régionales du Conseil des Communes et Régions d'Europe.
- **Avril 2009** : présentation de la Charte en Conseil municipal privé puis création d'un groupe de travail “Égalité des femmes et des hommes dans la vie locale”. Nomination en séance du Conseil municipal des membres (élu(e)s et élus) du groupe chargé de définir, à partir de la Charte, un plan d'actions adaptées à l'échelle de Cesson-Sévigné. Le plan d'actions élaboré par le groupe de travail sera soumis à la décision du Conseil municipal.
- **19 janvier 2010** : rencontre avec Annie Junter, titulaire de la Chaire d'études sur l'égalité entre les femmes et les hommes, membre de l'Observatoire national de la Parité. Convention avec le CRESS-Lessor - Centre de Recherche en Sciences Sociales - laboratoire d'économie et sciences sociales de l'Université Rennes 2 dirigé par Annie Junter.
- **De mars à septembre 2010** : travail d'enquête, d'évaluation par Angélique Maillard (Master 2 Administration des Territoires et Entreprises - spécialité Ressources humaines) et Ségolène Biard (Master 2 Administration des Territoires et Entreprises - spécialité Politiques d'emploi et ressources humaines).
- **18 janvier 2011** : présentations des études et rapports réalisés à l'ensemble des élus et des partenaires éducatifs et sociaux de la collectivité Ville de Cesson-Sévigné.
- **7-8 février** : bureau municipal avec proposition de signature de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale. Le groupe de travail propose des pistes d'actions possibles en faveur de l'égalité femmes-hommes.
- **24 février** : réunion du Conseil municipal avec proposition d'autoriser le maire à signer la Charte. Délégation au groupe de travail de fixer les priorités, axes, domaines (compétences de la collectivité) et dispositifs d'actions.
- **16 mars** : signature de la Charte.

Le groupe de travail

En préalable à la signature de cette charte, un groupe de travail a été créé en 2009. Il réunit :

- Michel Bihan, Sylvie Marie-Scipion, Michel Avril, Claudine David, Jean-Claude Ribière, Luc Brient, élu(e)s de la majorité ;
- Françoise Gobaille, Hervé Le Jeune, Christèle Alexandre, élu(e)s de l'opposition ;
- Laurence Billabert, Isabelle Martinez, Nathalie Coldefy et Elisabeth Le Lann, des services ressources humaines, social-solidarités, communication et affaires générales.

>>



Un groupe de travail a été créé pour identifier les problématiques et proposer un plan d'actions dans les 2 ans à venir.

>> Celui-ci a donc été chargé d'identifier les problématiques et les principaux terrains d'inégalité femmes et hommes à Cesson puis s'est adjoint l'expertise du laboratoire Cress-Lessor. *“La Ville de Cesson-Sévigné, en tant que collectivité, ne peut pas agir seule en faveur de l'égalité femmes-hommes. Elle doit pouvoir associer et mobiliser l'ensemble de ses partenaires qui œuvrent au développement local territorial”*, précise Sylvie Marie-Scipion. Le groupe a retenu plusieurs champs d'interventions possibles rassemblés en quatre axes majeurs :

- développer et encourager des actions de sensibilisation, d'information et d'éducation à l'égalité des jeunes filles et garçons, de lutte contre les violences faites aux femmes, d'accès aux droits des femmes, d'amélioration de leur visibilité et de soutien aux acteurs locaux qui œuvrent en ce sens.
- La Mairie emploie 270 agents, femmes et hommes, pour lesquels un plan d'égalité professionnelle pourrait être lancé. Les questions de mixité des métiers, recrutement, promotion, formation, gestion du

temps de travail pourraient être mises à l'ordre du jour.

- assurer des services à la population : éducation, action sociale, culture, sport... en prenant en compte de façon plus précise les besoins et les aspirations des femmes et des hommes, comme ceux des jeunes filles et garçons.
- La Ville Cesson Sévigné est prescriptrice de politiques publiques. Dans ces fonctions, elle pourrait permettre une meilleure intégration des questions du genre dans chacune des politiques qu'elle met en œuvre. De même que, dans ses fonctions de planification, d'urbanisme et de soutien au développement économique, la Ville pourrait associer la prise en compte des problématiques et des souhaits différenciés des femmes et des hommes.

La prochaine réunion du groupe Égalité femmes-hommes dans la vie locale, prévue le 19 avril, verra la rédaction du Plan d'actions fixant les priorités et les ressources nécessaires à leur réalisation. Ce plan constituera une étape nouvelle dans le travail mené sur l'égalité qui viendra s'inscrire dans la durée.

Élu(e)s et agents communaux vers un même objectif

Claudine David – adjointe au maire chargée de l'éducation, de la jeunesse et de la vie citoyenne :

“Il faudra tendre à l'égalité de la représentation hommes/femmes en ce qui concerne le personnel communal de la Maison de l'enfance ou du périscolaire, qui est actuellement majoritairement féminin. Développer les différents modes de garde est également nécessaire afin de faciliter l'accès des femmes à tout type d'emploi, y compris avec horaires atypiques. Des actions sont d'ailleurs en cours ou prévues (création jardin d'enfants, réservation de places chez Calais privilégiant les horaires atypiques, création mini-crèche en 2013). Dans le cadre de la Commission d'attribution des places en crèche, il faudra être particulièrement attentif à la situation des femmes qui inscrivent leur enfant. Dans le domaine Enfance-Jeunesse, il est déjà inscrit au niveau du projet éducatif de favoriser la mixité dans les activités et le respect de l'autre. À la Maison des jeunes L'Escale, où l'on constate une fréquentation moindre des jeunes filles, il faudra encourager leur participation. Nous mettons en place des actions de sensibilisation du type « Printemps de la Jupe et du respect » (cf. p.43). En termes de sensibilisation/prévention au niveau des structures jeunesse, nous devons intégrer une dimension plus féminine (grossesse précoce, anorexie, ...). Concernant le Conseil Municipal des Jeunes, il faut sensibiliser les jeunes élus en les intégrant à la réflexion. D'une manière générale, l'engagement de la Ville est une nécessité, toutes les catégories de population étant concernées par cette problématique de l'égalité entre les femmes et les hommes.”

Jacques Le Lijour – directeur général des services municipaux :

“En tant que ville-employeur, nous faisons en sorte de tendre vers plus d'égalité professionnelle. Sur 270 agents, 144 sont des femmes (53 %) principalement présentes dans la catégorie C. Cependant, on constate qu'au niveau des cadres A dans les services municipaux, 65 % sont des femmes. Sur 23

temps partiel, 22 sont des femmes. Les écarts salariaux se situent au niveau des primes. Un travail est actuellement mené pour faciliter l'organisation du temps de travail et réduire les écarts au regard des situations et des suggestions professionnelles liées aux différents métiers municipaux.”

Isabelle Martinez – directrice de l'action sociale et des solidarités :

“Il est important d'informer et d'accompagner la lutte contre les violences faites aux femmes (réflexion en cours sur les actions qui pourraient être menées au sein de la commune). Il faudra également travailler sur la notion du respect, et ce dès l'école. Ce travail sera à réaliser en lien avec les réflexions menées par le groupe prévention dans le cadre du CLSPD.”

Christian Sorieux – chargé du personnel de nettoyage dans les structures municipales :

“J'ai essayé de réduire les amplitudes horaires des 42 agents, de diminuer les coupures entre chaque prise de poste. Le nombre de temps complet a également augmenté (il y a 20 % de temps partiel) et certaines, sous contrat, ont été titularisées. Nous avons modernisé notre parc de matériel mécanique pour éviter autant que possible les troubles musculo-squelettiques. Les agents, longtemps mal considérés, bénéficient également de journées de formation pour développer leurs compétences. Au niveau du salaire, il y a eu une refonte de la catégorie C avec une revalorisation de la grille indiciaire.”

Marie-Thérèse Taupin – adjointe chargée des finances et de l'économie solidaire :

“Membre de la commission d'appel d'offres et chargée des finances, je constate que les femmes élues ou membres des services sont relativement peu présentes dans les dossiers dits techniques : choix d'investissements qui sont aussi des choix politiques. Je souhaite davantage d'implication des femmes dans ces domaines.”

>>



➤ **Michel Avril – conseiller municipal délégué à la commission d'attribution logements et à l'accessibilité :**

“Dans le cadre de mes délégations, tant au niveau de l'attribution des logements sociaux que pour l'accessibilité, l'attention portée à l'égalité femmes-hommes a toujours été une dimension prise en compte. Pour illustrer ce propos, dans le cadre du vieillissement de notre population, nous travaillons à permettre aux personnes âgées, et plus particulièrement aux femmes, de vivre et de rester le mieux possible dans leur logement.”

Nathalie Coldefy-Vigouroux - responsable du service communication :

“L'égalité entre les femmes et les hommes est un sujet transversal qui concerne tous les secteurs de l'action de la Ville de Cesson-Sévigné. Dans cette démarche collective, le service Communication de la Ville a un rôle à tenir en termes de sensibilisation et d'information autant que de promotion des “bonnes pratiques” qui font progresser l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale. Comment ? Par exemple,

en étant plus attentifs aux images diffusées de façon à préserver une plus grande parité dans nos pages du CIM et sur le site web de la Ville. Des sujets tels que le travail et les femmes, le temps partagé pour les tâches domestiques, les violences faites aux femmes, la parité dans les instances de décision... doivent trouver leur place dans l'information communale. Nous valoriserons les initiatives, les actions innovantes et les personnes (partenaires associatifs, économiques et institutionnels de la Ville) qui agissent pour plus de mixité et d'égalité. Nous pourrions mettre en place les outils d'informations dédiés aux droits des femmes.”

Luc Brient - conseiller municipal délégué à l'agriculture, aux espaces verts et aux jardins :

“Deux actes forts pour la parité que sont le nouveau centre technique municipal qui apportera plus d'intimité à chacun, homme-femme, et l'organisation du travail en équipe de 6 à 3 qui favorisera le partage de la pénibilité de cette mission d'entretien.”

CHEVAIGNÉ, RENNES : DEUX EXEMPLES VOISINS

La commune de Chevaigné, située à une dizaine de kilomètres au Nord de Rennes, compte près de 2000 habitants. Elle a signé la Charte en avril 2009. Rencontre avec Marie-France Mailhos, conseillère municipale déléguée aux relations avec les agriculteurs, aux jumelages et à l'Europe.

Pour quelles raisons Chevaigné a signé la Charte ?

La commune a signé la Charte dans un souci de formaliser un des éléments importants de la citoyenneté : le traitement équitable des femmes et des hommes dans tous les domaines.

Avez-vous établi le Plan d'actions ?

Nous ne l'avons pas encore écrit, même si nous mettons en application certaines mesures comme égalité/parité au niveau

des emplois communaux; égalité/parité dans les commissions municipales, prise en compte des contraintes des femmes pour choisir les heures de réunion, introduction de la question de la place des femmes et des hommes dans la vie locale dans les thèmes d'étude de notre jumelage avec la commune de Mergo (Italie), exposition des panneaux de la Charte lors du Forum des Associations, soirées-débat sur le rôle des femmes dans la société au Mali, exposition



Mali au féminin en mai 2010 en collaboration avec Les Champs Libres-Musée de Bretagne. Nous prévoyons une projection de film suivie d'un débat à l'automne 2011 pour lancer un groupe de travail devant aboutir à l'écriture du Plan d'actions.

Selon vous, quel est le domaine prioritaire ?

Les domaines les plus urgents, au niveau de notre commune, concernent surtout les soutiens qu'il nous est possible d'apporter pour permettre aux femmes de concilier sereinement une vie professionnelle, un engagement dans la vie civique ou associative et une vie familiale équilibrée : Maison de l'enfance, crèche, garderie, centre aéré, logement, horaires des réunions, etc. Ceci est certainement valable au niveau général. Il faut y ajouter l'égalité des salaires et la lutte contre les violences.

Jocelyne Bougeard, adjointe au maire de Rennes, déléguée aux droits des femmes et aux temps de la Ville.

Quelle est votre implication dans la mise en place de la Charte en 2006 ?

J'ai contribué, en tant qu'élue française au sein des représentantes de l'AFCCRE, à l'initiative, à la rédaction puis à la diffusion de la Charte avec des élues de 28 pays européens. Ce projet a été soutenu par le fonds social européen. Depuis 2007, je suis présidente de la commission "Droits des femmes" du CCRE qui a porté l'initiative.

De quel constat êtes-vous partie pour arriver à sa mise en place ?

Regrettant le faible engagement des collectivités, convaincue de leur capacité d'interventions et d'actions, pouvant et devant contribuer à l'évolution des droits des femmes et à leur mise en œuvre, nous avons souhaité, après avoir construit et mutualisé différentes initiatives dans de nombreuses collectivités européennes, rédiger ensemble la Charte, outil et réfé-

rentiel d'actions s'adressant aux acteurs politiques locaux.

Quels domaines sont les plus préoccupants en terme d'inégalité ?

- La place des femmes dans les différents espaces de responsabilités et de décisions ;
- Les conditions d'emploi ;
- Les stéréotypes portant atteinte au respect et à la dignité ;
- Les violences faites aux femmes ;
- La solidarité internationale.

Quand Rennes a-t-elle signé la Charte et quelles actions concrètes ont été mises en place ?

Rennes a été l'une des premières signataires de la Charte en mai 2006, lors des états généraux du CCRE où elle a été présentée publiquement. Depuis 2006, Rennes poursuit ses engagements dans chacun des domaines précités, tout particulièrement dans les champs de l'égalité professionnelle et de la lutte contre les violences.

Quel est le bilan aujourd'hui ?

Nous pouvons être satisfait(e)s de la reconnaissance portée à la Charte (1000 signataires en Europe, 80 en France), de la dynamique qu'elle a entraîné auprès des élu(e)s et administrations, des engagements des équipes politiques pris auprès de leurs administrés, de la reconnaissance de la Charte par le gouvernement français et la commission européenne, de la poursuite de sa diffusion, du soutien apporté par le CCRE et l'AFCCRE à la mise en œuvre de la Charte dans les collectivités.



- M. le Maire lit un **message de solidarité** à l'intention des habitants de la Ville de Sendai au Japon et de sa région. Le Conseil municipal observe un instant de recueillement en mémoire des victimes.
- Le Conseil municipal est informé par Alain Thomas des **manifestations organisées** par Rennes Métropole :
 - 2 journées sur l'éducation, les 6 et 7 avril ;
 - les 7 et 8 avril : un colloque sur le vieillissement ;
 - les 14 et 15 avril : Forum Libération sur le thème du respect.
 - le 21 avril : un colloque qui concerne la Jeunesse ;

Le Conseil municipal est informé :

- par Raymond Trichard de l'admission de la Ville de Cesson à la participation au Challenge national de **la Ville la plus sportive**. Cinq villes ont été retenues. Les lauréats seront nommés en juin prochain ;
- par Anne-Marie Herblin du dossier d'**analyse des besoins sociaux** de la commune de Cesson-Sévigné (année 2010) ;
- par Claudine David de la **modification du règlement intérieur** de la Maison de l'enfance ;
- par le maire du désistement du **recours contre la Ville et SFR** qu'un groupe d'habitants du Petit Cucé avait déposé devant le Tribunal administratif de Rennes contre une autorisation de travaux tacite d'un pylône SFR ;

- par le maire des **DIA** présentées en Mairie depuis la dernière séance du Conseil municipal et sur lesquelles il n'y a pas eu lieu d'exercer le droit de préemption urbain reconnu à la ville.

Deux questions orales sont posées :

- **Jean-Pierre Borély**, pour le groupe du centre et de la droite, pose une question concernant les solutions apportées par le service des jardins sur le problème de la présence de chenilles processionnaires dans les aires de jeux de la rue du Réage. **M. le Maire** répond que les services s'en occuperont très rapidement. **Marie-Thérèse Taupin** précise que des bons de commande ont été faits par les services Techniques pour acheter des produits de traitement contre les chenilles processionnaires.
- **Françoise Gobaille**, pour le groupe du centre et de la droite, pose une question relative à l'interdiction pour les joueurs de Bridge, de Tarot, etc. d'accéder dans les salles au Centre de loisirs pendant les vacances scolaires et demande si une solution peut être trouvée. **M. le Maire** répond que c'est à la suite d'une inspection des services de la Jeunesse et des Sports, début février au centre de loisirs, que la décision a été prise. Des solutions sont recherchées. **Raymond Trichard** rappelle que normalement, pendant les vacances scolaires, les salles sont fermées aux associations. Une réunion regroupant les services Jeunesse et



Sports et Loisirs de la Ville ainsi que les associations aura lieu le jeudi 24 mars à la Mairie afin de solutionner le problème.

Le Conseil municipal a ensuite pris les décisions suivantes :

- **Décerne acte** de l'information concernant le **projet ViaSilva 2040** qui a candidaté au nouvel appel à projets lancé par l'État en faveur des Écocités dont le thème est "Innover pour bâtir la Ville de demain".
- **Autorise à l'unanimité M. le Maire** à déposer et signer au nom et pour le compte de la commune la déclaration préalable de travaux et l'autorisation de travaux relatives à l'aménagement de la **cantine scolaire Bourgchevreuil** et désigne M. le Maire pour signer toutes les pièces afférentes à ces dossiers.
- **Donne à la majorité (25 voix Pour et 7 Contre)** un avis favorable au classement d'intérêt communautaire du projet de **ZAC "ViaSilva Ouest"**.
- **Décide à la majorité (25 voix Pour et 7 Contre)** d'engager la modification du dossier de création de la **ZAC des Pierrins** à savoir :
 - réduction du périmètre de la ZAC sur le secteur Nord-Ouest (Bouriande-La Rochelle) ;
 - densité des logements et des activités initialement prévus et de charger M. le Maire de mettre en œuvre l'ensemble des modalités afférentes.
- **Donne un avis favorable à l'unanimité** après enquête publique au projet d'implantation et d'exploitation d'une maison funéraire, rue de la Chalotais à l'entrée du nouveau cimetière.
- **Accepte à la majorité (25 voix Pour et 7 Contre)** la convention de souscription à intervenir entre la Fondation du Patrimoine Bretagne et la Ville de Cesson-Sévigné afin de lancer une campagne de **mécénat populaire et d'entreprise** dans le cadre du programme de restauration de l'église St Martin et autorise M. le Maire à signer la convention correspondante au nom et pour le compte de la Commune.
- **Adhère à la majorité (25 voix Pour et 7 Contre)** à la **Fondation du Patrimoine Bretagne** pour une cotisation 2011 de 500€.
- **Vote à l'unanimité (25 voix Pour et 7 Abstentions)** les transformations de poste concernant le **personnel communal**.
- **Adopte à l'unanimité** les modalités de recrutement et de rémunération des agents communaux et extérieurs pour les opérations de mise sous pli de la propagande des **élections cantonales** et donne tous pouvoirs au Maire pour signer la convention à intervenir avec la Préfecture afin d'accomplir les formalités nécessaires.
- **Accepte à l'unanimité** la création d'une **régie de recettes** à la direction des affaires sociales et des solidarités.





Karima Bezza, Michel Bihan et Alain Thomas, conseillers communautaires.

Développement durable du territoire

Plan Local de Redynamisation (PLR) 2010-2013 D'Ille et Vilaine : la révision générale des politiques publiques au ministère de la Défense se traduit par une restructuration importante de l'implantation territoriale des armées. Les territoires d'Ille et Vilaine et de Rennes Métropole sont fortement impactés et pourraient entraîner des diminutions, notamment d'agents à compétences administratives, pour compenser l'impact économique de cette restructuration dont l'État finance un dispositif. Les collectivités impactées sont sollicitées pour proposer des projets structurants qui pourraient permettre un redéploiement des personnels. Rennes Métropole propose le projet de Biopôle et la plateforme d'Ingénierie culinaire et complètera la participation financière à hauteur respective de 4 593 072 € et 500 000 € compensée par des crédits.

Culture et rayonnement métropolitain

- Signature d'une convention avec l'association "**Au bout du plongeur**" avec le versement d'une subvention de 30 000 € en 2011 ;
- Les Champs Libres vont organiser un concours "**Les Champs Libres en photos**", du 15 avril au 15 mai.

Communication

Extension de "**Wiki Rennes**" aux communes de Rennes Métropole avec la mise en place de "Wiki Rennes Métropole". L'association Bug est donc chargée de promouvoir et d'enrichir les contenus de Wiki Rennes et d'animer le réseau social. **Rappel :** Wiki Rennes est un projet internet d'innovation sociale qui met à disposition des habitants un espace d'expression et de partage des connaissances sur leur territoire. IL s'agit, en quelque sorte, d'auto portrait du territoire.

Aménagement et habitat

- Projet **ViaSilva 2040** : classement d'intérêt communautaire du secteur "Via Silva Ouest", situé sur Cesson et Rennes, secteur Porte de Normandie ;
- Adhésion (6 000 €) à l'**Association Des Études Foncières** qui s'intéresse à toutes les questions foncières sur le territoire français.

Développement économique

- Pour permettre la mise en œuvre du **Plan Véhicule Vert Bretagne**, il est proposé d'inclure une nouvelle compétence de Rennes Métropole : la création et l'entretien des infrastructures de charge nécessaire à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables ou mise en

place d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures nécessaires. Rennes Métropole propose de favoriser le déploiement d'un réseau d'infrastructures de charge à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables pour permettre l'usage des véhicules électriques. Les conseils municipaux devront se prononcer par délibération dans un délai de trois mois.

Déplacements transports collectifs

- Subvention de 33 000 € pour l'**association covoiturage** pour son fonctionnement et 25 000 € exceptionnelle pour moderniser son outil de gestion ;
- Convention avec la société "**City Rou!**" (libre service d'utilisation de véhicules) pour l'utilisation de la carte Korrigo pour le service d'auto-partage dans l'agglomération rennaise ;
- Déplacements PDU – **schéma directeur vélo** : 1 056 000 € pour 9 communes dont Cesson (260 300 € qui est la subvention la plus importante) pour la

route de Fougères ;

- Transports collectifs - **réseau Star et Handistar** : le choix du mode de gestion et de principe de délégation de service public a été retenu. Le contrat arrive à échéance en décembre 2012.

Cohésion sociale

Subvention de 8 000 € pour le colloque "**Vieillir chez soi. L'habitat en questions**", organisé les 7 et 8 avril derniers.

Valorisation des déchets ménagers

- Subvention 2010 aux communes pour réduire leurs **déchets verts** et limiter l'apport en déchèterie de 24 660 €. La participation de Rennes Métropole en 2011 s'élèvera à 60 000 € ;
- Fixation du prix de vente de la **chaleur produite** par l'unité de valorisation énergétique de Rennes Métropole au réseau Nord de chaleur urbain de la Ville de Rennes : 28,50 € MWH (33 MWH auparavant).

Transports collectifs : plan d'actions 2011 – quelques aspects pour Cesson

- **Des nouvelles lignes**
 - En septembre prochain, création d'une nouvelle ligne 36 entre Cesson Gare et Chêne Germain (passage par Beaulieu, polyclinique et Atalante Beaulieu) entre 7h et 9h (4 allers) et entre 16h30 et 19h (6 retours) avec une fréquence de 30 mn ;
 - Desserte de l'Est de la ZA Rigourdière par la ligne 67 avec un détour en semaine entre 7h et 9h.
- **Des lignes renforcées ou améliorées**
 - la ligne 40 express (Beaulieu-République) est renforcée de 3 départs : Beaulieu-République 16h-17h et 18h-19h et République-Beaulieu 9h-10h ;
 - Adaptation des niveaux d'offres de la ligne 6 par période (semaine hiver,

samedi hiver, dimanche hiver) ;

- En janvier 2012, la ligne 6 desservirait La Courrouze ;
- Arrêt de la ligne 50 aux Champs Blancs ;
- Renforcement de l'offre de la ligne Star de nuit (Villejean, République et Beaulieu) de septembre à juin (jeudi et vendredi) avec une fréquence de 15 mn entre 1h et 4h30.
- **Des lignes supprimées**
 - la création de la ligne 35, qui devait relier la halte SNCF de Cesson à la ZI Sud-Est, est annulée mais maintien de la ligne 34 entre lycée Saint-Etienne, La Monniais - ZI Sud-Est et Poterie jusqu'en décembre 2012 ;
 - Suppression du prolongement de la ligne 11 sur La Monniais le dimanche.

Le Dicrim distribué avec le CIM

Après la mise au point du Plan Communal de Sauvegarde en fin d'année dernière, l'objectif suivant était de réaliser, à destination des foyers cessonais, un **document explicatif et suffisamment pédagogique**, sans être alarmiste, sur la **nature des risques majeurs** recensés sur la commune mais aussi rappelant les consignes de base de prévention en cas de survenance d'un sinistre. Tout comme le PCS, cette information de la population est une **obligation réglementaire** pour la Ville tirée de l'article L 125. 2 du Code de l'Environnement car tout citoyen a le droit d'être informé sur les risques naturels et/ou technologiques qu'il peut subir dans son environnement quotidien et immédiat. Le **document de 16 pages** est donc distribué avec le CIM. Il est également disponible en mairie.



Challenge de la ville sportive : mobilisez-vous !



Olympique et Sportif Français, d'un membre de la Fédération Nationale des Offices Municipaux du Sport et d'un représentant de Sport et Territoires, viendra visiter Cesson-Sévigné. Voici d'ailleurs le programme de la journée :

- **9h** : réception du jury à la piscine sports-loisirs avec petite visite rapide de la structure. Présentation en 5-10 minutes de la ville, généralités, statistiques et caractéristiques ;
- **9h45-12h15** : visite des installations sportives (golf, tir à l'arc, étangs de Dézerseul, arrêt sur le chantier de la future salle de tennis de table "Paul Janson", passage devant le stade Roger Belliard et entrée dans l'Espace sportif Bourgchevreuil, arrêt sur le stade de la Valette, au boulodrome, au Palais des sports, salle des arts martiaux, arrêt au stade d'eaux vives puis au pôle France de canoë-kayak) ;
- **12h15-13h30** : déjeuner en centre-ville ;
- **13h30-15h30** : passage au service des sports-loisirs de la mairie puis débat autour de la politique sportive de la Ville.

"Il s'agit d'un beau projet collectif que nous souhaitons mener à bien pour valoriser le dynamisme sportif de Cesson-Sévigné mais aussi l'implication de tous les pratiquants libres ou adhérents d'associations. Nous espérons donc le maximum de mobilisation ce jour-là", souligne Raymond Trichard, adjoint chargé des sports et loisirs.

Cesson-Sévigné a passé la 1^{re} étape de sélection sur dossier et se retrouve donc parmi les 5 villes présélectionnées par le journal l'Équipe, dans la catégorie des villes de moins de 20000 habitants avec Liffré, Mende (Lozère), Notre-Dame de Gravenchon (Seine-Maritime) et Arques (Pas de Calais).

Prochaine étape, le lundi 18 avril ! Ce jour-là, le jury composé d'un membre du journal L'Équipe, d'un membre du Comité National

Élections cantonales : Bernard Marquet élu avec 55,80 % des voix

Les élections cantonales permettent de renouveler les conseillers généraux élus en mars 2004. Le mandat de ces conseillers généraux est de 3 ans (au lieu de 6 ans). Dès 2014, les conseillers régionaux et généraux seront remplacés par des conseillers territoriaux qui siègeront à la fois au Conseil général et au Conseil régional.

Le **second tour** de ce scrutin a eu lieu le 27 mars avec un **taux de participation sur Cesson de 46%** des électeurs inscrits. C'est Bernard Marquet (Parti Socialiste) qui a été élu



Le Maire, Michel Bihan, a annoncé les résultats au Carré Sévigné.

avec 55,80% des voix (Cesson + Acigné). Albert Plouhinec (Divers droite) obtient 44,20% de voix. Sur Cesson uniquement, le candidat de gauche a réalisé 50,57% contre 49,43% pour la droite.

Pour rappel, le 1^{er} tour s'est déroulé le 20 mars avec un **taux de**

participation de 42,70%. Bernard Marquet avait obtenu 35,41% des voix (32,65% sur Cesson), Albert Plouhinec 37,39% (43,19% sur Cesson), Mme Rondard (Europe Écologie – Les Verts) 22,13% (19,58% sur Cesson) et M. Leriche (Front de gauche) 5,07% (4,57% sur Cesson).

Japon : un message de solidarité

Un message de solidarité à l'intention des habitants de la Ville de Sendai au Japon et de sa région a été lu par le maire, Michel Bihan, le 23 mars lors du Conseil municipal.

“Des catastrophes successives se sont abattues ces dernières semaines sur le Japon : tremblement de terre, tsunami, centrales nucléaires dévastées. L'implantation sur notre territoire de grands représentants de l'économie japonaise (Canon, Mitsubishi, Renesas...), les échanges permanents entre ces centres de recherches et leur siège, le jumelage depuis 1967 entre Rennes et Sendai ont tissé des liens humains indéfectibles entre nos deux pays. La Région Bretagne et la Ville de Rennes ont débloqué chacune une aide d'urgence de 50000€ transitant par le fonds ouvert au profit des sinistrés de Sendai. Le Conseil de Rennes Métropole proposera d'en faire autant le 31 mars. Pour nous, élu(e)s et habitant(e)s de Cesson-Sévigné, le devoir de solidarité s'impose. Sous quelle forme, de quelle nature ? Après avoir échangé avec plusieurs élu(e)s, mais aussi avec des représentants de firmes japonaises installées chez nous ou encore avec des Cessonnais ayant vécu plusieurs années au Japon, je vous propose de rechercher ensemble la manière la plus utile et

la plus adaptée à nos moyens de manifester notre solidarité. Si vous en êtes d'accord, je solliciterai le concours de la plate-forme des associations cessonaises de solidarité internationale pour qu'elle nous fasse des propositions. Elle fonctionne en toute transparence et rassemble autour d'elle toutes les sensibilités de notre assemblée municipale. Ce délai de réflexion prend en compte les diverses expressions de grandes organisations internationales. Pour l'instant, la Croix-Rouge Française récolte des fonds à destination de la Croix-Rouge Japonaise. Mais d'autres comme Action contre la Faim, le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement, Médecins Sans Frontières, souhaitent d'autres modes d'intervention. Pour information, le Conseil régional de Bretagne avec l'appui de l'Association des Bretons du Japon a pris l'initiative d'un grand concert de solidarité à Rennes. Autre lien à souligner : le lycée Sévigné vient d'ouvrir à l'occasion de cette année scolaire un enseignement du japonais en option. Dans l'attente d'une décision locale et par respect pour toutes les familles japonaises meurtries par le deuil, la destruction de leur maison, les blessures et les disparitions, je vous demande d'observer un instant de recueillement.”

Piscine : nouvel accès sécurisé et informatisé pour les usagers

Pour des raisons de sécurité, toute structure recevant du public doit être en mesure d'indiquer la fréquentation maximum instantanée. En 2009, la Ville a décidé de se mettre en conformité avec les obligations légales, simultanément avec les travaux d'amélioration de la piscine sports-loisirs.

Désormais, la structure possède donc un contrôle informatisé de tous ses accès (entrant et sortant). L'utilisateur est maintenant obligé de passer soit par un tourniquet soit par un portillon actionnable grâce à deux modes d'accès : le ticket à l'unité avec code-barres ou la carte à puce.

Le ticket avec code-barres

Après achat auprès de l'accueil, le ticket à l'unité doit être présenté au niveau de l'accès pour pouvoir entrer dans la structure. Un bouton vert positionné sur le tourniquet, à actionner manuellement, permet d'en sortir.



Carte à puce et ticket avec code-barres permettent désormais d'accéder à la piscine sports et loisirs !

La carte à puce

- **Pour l'abonnement mensuel ou 10 entrées piscine**, une carte vous sera remise qui vous permettra ensuite d'accéder à la structure.
- **Pour les inscrits aux différentes activités** (aquagym, step, stretching...), une carte est également délivrée. Elle est nominative et pré-paramétrée avec le cours réservé par l'utilisateur. Celui-ci ne peut donc se présenter que le jour et à l'heure prévus du cours pour pouvoir accéder à la structure. Une tolérance de 10 mn avant et de 10 mn après le début du cours est programmée. *“Cela permet de démarrer à l'heure et de profiter agréablement du cours”*, souligne Serge Lucas, le directeur. Passée cette tolérance, l'ouverture automatique n'est plus possible.
- **À noter** : la carte à puce est payante la 1^{re} fois (2 €). Elle est offerte pour les personnes déjà inscrites. Elle va contribuer à réduire les files d'attente puisque les abonnés n'ont plus besoin de passer par l'accueil.

Gérer le flux, optimiser la sécurité

“Ce contrôle informatisé de tous les accès permet de connaître la fréquentation en temps réel pour mieux vérifier le nombre de personnes dans la structure. Nous pouvons ainsi anticiper les flux, les moduler et en informer l'utilisateur pour sa sécurité, son bien-être et son confort.” Au niveau de la piscine ludique, les flux entrant et sortant ne se croisent plus, ce qui permet également d'améliorer la circulation. *“Des statistiques seront établies afin d'optimiser la gestion des nombreux créneaux d'activités mais aussi pour mieux connaître nos usagers, notamment leur provenance, et donc adapter nos campagnes d'informations.”* La mise en place du nouveau système et du transfert des données de l'utilisateur sur le nouveau logiciel est assurée par le personnel d'accueil. Un délai est nécessaire. Merci de votre patience et compréhension.

Commémoration du 8 mai

Les prochaines cérémonies du souvenir se dérouleront fin avril et début mai

La libération des camps

Le samedi 23 avril à 11h, place des Résistants et Déportés, rue de la Croix Connue, avec la participation de la ville de Thorigné-Fouillard et des anciens combattants de la résistance.

La victoire de 1945

- **Le dimanche 8 mai**, fleurissement des stèles, participation à la messe dominicale de 10h30 et banquet des anciens combattants auquel sont également conviés leurs sympathisants. Celui-ci aura lieu au restaurant Le Beaulieu, rue de Rennes. Prix : 27 €/personne. Inscriptions auprès des responsables de quartier UNC ou auprès de François Renou au 02 99 83 32 81 avant le 1^{er} mai. Chèque à l'ordre de l'UNC.
- **Le mardi 10 mai**, "Journée citoyenne" sous l'égide de l'École des Transmissions, de



l'Éducation nationale, de la Ville de Cesson-Sévigné et des anciens combattants accompagnés par l'association "Cesson, Mémoire et Patrimoine". Trois ateliers seront présentés aux élèves des classes de CM1 sur la citoyenneté, la vie locale et la vie du soldat. À partir de 15h, importante cérémonie militaire sur la place du Marché à laquelle les Cessonais sont invités à participer.

La Maison référente : précisions

Le tableau présenté dans le CIM du 1^{er} avril donnait l'imposition 2010 (taxe d'habitation + taxe foncière sur le bâti) à laquelle serait soumise une maison de 95 m² de surface habitable (type 5) sur Cesson-Sévigné pour un foyer sans enfant et un foyer avec deux enfants. Il s'agissait d'une simulation avec les taux de 2010. Les montants présentés étaient ceux prélevés uniquement par la commune (part communale). En effet, la taxe d'habitation est également perçue par Rennes Métropole et le Conseil général. La taxe foncière est, elle, perçue par Rennes Métropole, le Conseil général et le Conseil régional. Pour information, toujours avec les taux de

2010 et pour une maison de 95 m², concernant la taxe d'habitation pour un foyer sans enfant, la part communale était de 48 % (45 % avec deux enfants), la part du Conseil général de 45 % (48 % avec deux enfants) et la part de Rennes Métropole de 7 % dans les deux cas. Concernant la taxe foncière sur le bâti, la part communale et la part du Conseil général étaient de 42 %, celle du Conseil régional de 10 % et celle de Rennes Métropole de 6 %.

- **Vous pouvez obtenir plus de précisions auprès des services fiscaux, boulevard Magenta à Rennes ou consulter le site www.vosdroits.service-public.fr**

La 2^e saison de la chasse aux œufs est ouverte !



Tu as entre 3 et 8 ans et tu habites Cesson-Sévigné ? Tu es invité(e) à participer à la chasse aux œufs de pâques, **le mercredi**

20 avril à 15h. Tu seras accueilli(e) par les organisateurs à partir de 14h45 devant l'aire de jeux du parc de la Chalotais (parc de la mairie), afin de recevoir toutes les informations sur le déroulement de cette chasse aux œufs.

Même si tu es un grand chasseur et que cette aventure ne te fait pas peur, tu devras être accompagné(e) par un adulte* au cours de cette chasse. Demande à tes parents de nous confirmer ta présence en nous retournant le coupon ci-dessous ou en nous contactant par courriel : affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr

Chers parents,

Afin d'organiser au mieux cet après-midi convivial, nous vous demandons de nous retourner ce coupon au **service social de la mairie** : 02 99 83 52 31

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

*L'adulte présent devra assurer la sécurité de l'enfant.

Emploi : "Mercredi de l'Alternance", le 20 avril



L'opération des "Mercredis de l'alternance" est un véritable outil d'informations et d'échanges sur la formation en alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation).

Dans le cadre de cette action, des rencontres sont régulièrement

organisées sur Rennes entre organismes de formation, professionnels de l'emploi, entreprises et toutes personnes intéressées par une formation en alternance (jeunes et adultes). Afin de favoriser la proximité, **La Mission Locale et la MEIF ont fait le choix, en complément des mercredis sur Rennes, de développer cette opération sur la Couronne Rennaise Est, le mercredi 20 avril en partenariat avec les PAE du secteur.**

Ce "Mercredi de l'Alternance" est à destination des jeunes de 16 à 25 ans, de leurs

parents et des adultes de 26 ans et plus, inscrits comme demandeur d'emploi.

Plusieurs interlocuteurs seront présents :

- Les centres de formation pour informer sur les formations et les métiers proposés ;
- Les entreprises pour faire connaître leurs projets de recrutement en alternance et rencontrer des candidats intéressés ;
- Les professionnels de l'emploi pour aider les personnes en recherche d'emploi à préciser leur projet professionnel, les orienter dans leurs démarches et les faire rencontrer les bons interlocuteurs.

Rendez-vous donc le mercredi 20 avril de 13h30 à 16h30 - salle polyvalente de la Touche Ablin - Maison des associations de Cesson.

■ Renseignements : Sandra Jacob - Action Emploi Cesson – Point Accueil Emploi.
Tél : 0299832596.
Courriel : aec@bretagne-emploi.org

ZA Peupliers, Bordage et Vieux Ponts : Activ'Est étend son champ d'actions

L'association des entreprises et des investisseurs du pôle économique Sud-Est Cesson-Sévigné, Rennes et Chantepie prend une nouvelle dimension. Elle étend son champ d'actions aux zones d'activités des Peupliers, du Bordage et des Vieux Ponts. Explications avec Pascal Duval, le président.



Après La Poterie et La Monniais, Activ'Est étend son rayon d'actions aux ZA des Peupliers, du Bordage et des Vieux Ponts.

“Chacune des zones d'activités de la 1^{re} couronne de Rennes est représentée par une association : l'Aparo pour la ZI de la route de Lorient, Entreprenre pour la ZI Nord et Saint-Grégoire ou La Rigourdière à Cesson. Ces associations ont pour but de représenter les entreprises implantées sur ces différents secteurs et d'améliorer les conditions de vie des usagers.” En revanche, les ZA des Peupliers, Vieux Ponts et Bordage ne bénéficient pas de représentativité. “L'idée d'étendre le périmètre d'Activ'Est à ce nouveau secteur a été récemment lancée par la Ville de Cesson lors de l'extension de l'éclairage public entre 1h10 et 5h10. C'est ainsi que nous proposons aux entreprises de ces secteurs, environ 150, de nous rejoindre après La Poterie il y a une dizaine d'années et La Monniais, plus récemment.”

Accueillir les nouvelles entreprises

Activ'Est a pour activités et objectifs l'accueil des nouveaux arrivants, l'édition de l'annuaire biennal, l'édition d'un bulletin d'informations trimestriel, la représentation des intérêts des entreprises auprès des pouvoirs publics et l'amélioration des conditions de vie en ZI Sud-Est. “Nous voulons être un interlocuteur unique auprès des collecti-

vités locales et faire en sorte que l'entreprise ne soit pas isolée face à des problématiques collectives. Par exemple : amélioration des conditions de circulation, de la signalétique, réflexions sur la desserte des transports en commun ou renforcement de la sécurité.” L'association propose également des formations en direction des dirigeants (finances et stratégie), un comité d'entreprises, des rencontres inter-entreprises et développement des réseaux (soirées convivialité et à thème) mais aussi un site internet “portail” le www.activ-est.fr. “Des étudiants en stage passeront présenter l'association aux entreprises de ces nouvelles zones d'activités. Nous recherchons d'ailleurs un représentant pour entrer au conseil d'administration...”

- **Pratique : l'adhésion (95€/an pour les entreprises jusqu'à 5 salariés et 180€ au-delà) est offerte pour 2011. L'adhésion définitive au site internet est de 80€. Il est encore possible d'apparaître dans l'annuaire de l'association dont la parution est prévue en juin et pour 2 ans. Contact : Activ'Est – 29, rue du Bignon. Tél : 0299 53 05 66 (le matin). Courriel : contact@activest.asso.fr**

Le prochain accueil des nouveaux arrivants aura lieu le 19 avril à 11h30 (sur réservation). L'assemblée générale d'Activ'Est se déroulera le jeudi 21 avril à 18h, salle Renoir au siège d'Ouest-France, rue du Breil à Chantepie.

Une Cessonnaise à la tête d'un nuage



La Cessonnaise Christine Morin coordonne le projet Contrail à l'Inria.

Christine Morin a lancé et coordonne le projet Contrail de recherche européen sur l'externalisation des infrastructures et services informatiques. Il rassemble des organisations de plusieurs pays et développe une

infrastructure informatique "en nuage" qui permet à des entreprises de fournir à d'autres entreprises les capacités de leurs serveurs en les facturant à l'usage. Rencontre et explications.

Quel est votre travail à l'Inria (Institut national de recherche en informatique et automatique) ?

Je suis directrice de recherche en informatique. Je dirige l'équipe de recherche Myriads, constituée d'une trentaine de personnes, qui s'intéresse à la conception et à la mise en œuvre de systèmes pour les infrastructures informatiques de très grande taille s'étendant sur plusieurs sites géographiques. Nos travaux visent à concevoir des logiciels pour programmer et exécuter les services de l'Internet du futur. L'enjeu est d'être capable d'offrir des garanties de qualité de service aux utilisateurs, en gérant au mieux les ressources de calcul et de stockage de données de l'infrastructure informatique supportant l'exécution des services. Depuis octobre 2010, je coordonne le projet Contrail financé par la commission européenne pour une durée de 3 ans et qui regroupe 11 partenaires académiques et industriels.

Quel est l'enjeu du projet Contrail ?

Il a pour objectif de développer, sous forme de logiciel libre, une pile logicielle complète pour l'informatique en nuage (cloud computing). L'idée est que les ressources et les services informatiques sont fournis aux utilisateurs par des centres de données acces-

sibles à travers Internet. Avec l'informatique en nuage, les entreprises peuvent désormais utiliser à distance des infrastructures et services informatiques gérés par des fournisseurs extérieurs, les ressources de calcul et de stockage étant fournies à la demande, en fonction des besoins et facturées en fonction de leur utilisation. Contrail fournira une solution complète et ouverte d'informatique en nuage intégrant des services de virtualisation des ressources informatiques et des environnements de programmation d'applications. Une première version du système sera disponible en fin d'année.

Qu'est-ce qui vous a motivé pour le lancer ?

Ce projet s'inscrit dans le prolongement du projet européen XtreamOS que j'avais initié en 2006. Nous avons conçu le système XtreamOS pour simplifier l'utilisation de grilles de calcul. L'intérêt est de pouvoir agréger des ressources de calcul de plusieurs institutions pour des applications très gourmandes en puissance de calcul. Les grilles informatiques préfigurent en quelque sorte l'informatique en nuage même si les modèles économiques sont différents. Nous avons donc souhaité lancer un nouveau projet pour apporter une solution aux nouveaux défis soulevés par l'informatique en nuage en nous appuyant sur les résultats d'XtreamOS. Plusieurs partenaires de ce projet sont d'ailleurs membres du consortium Contrail.

Un mot sur la ville de demain ?

J'ai la chance d'être impliquée dans l'atelier d'urbanisme citoyen qui mène des réflexions sur la ville de demain dans le cadre du projet d'extension Viasilva. L'accroissement inéluctable de la population dans les villes pose de nombreux défis en termes, notamment, de partage des espaces et des ressources, de transport et de développement durable. Nos modes de vie sont appelés à des évolutions considérables que nous devons anticiper. Les technologies de la communication et de l'information auront indéniablement un rôle crucial à jouer dans les solutions à imaginer pour relever les défis de la ville du futur.

Ancienne mairie : 21 professionnels intéressés

À la suite de la décision du Conseil municipal du 24 février dernier, la procédure de mise en vente publique de l'îlot de l'ancienne mairie au 40, cours de la Vilaine a été lancée le 9 mars. 21 dossiers de candidature ont depuis été retirés au service des Marchés publics de la Mairie. À leur intention une visite des lieux était organisée le 30 mars. Suite de la procédure : remise des offres pour le 18 avril et sélection de l'attributaire de la vente au début de l'été.



Golf : des créneaux d'initiation pour les scolaires



Des élèves du lycée Sévigné s'initient au golf, encadrés par un éducateur de la Ville.

Depuis la mi-février, le golf municipal 9 trous propose des séances d'initiation en direction des établissements scolaires de Cesson. "L'objectif est de démocratiser la discipline, qui va devenir olympique en 2016, de la rendre accessible au plus grand nombre", explique Angélique Friquet, la responsable. Pierre-Yves Bochet, éducateur sportif communal, a été spécialement formé pour encadrer les séances scolaires. L'éducateur a débuté le premier cycle d'initiation avec une classe de 1^{re} du lycée Sévigné.

"Le golf fait partie des activités "sport nature" que la municipalité souhaite développer en direction de tous les publics. Il présente des vertus éducatives, de coordination et de concentration." Dans un premier temps, les élèves débutent la pratique de la discipline sous forme de mini-parcours. Ils utiliseront ensuite le practice puis aborderont le parcours 9 trous.

■ **Contact : Angélique Friquet**
au 02 99 83 26 74.
Courriel : golf@ville-cession-sevigne.fr

Annick Rocca, nouvelle élue



A la suite de la démission volontaire de Christèle Alexandre de son poste de conseillère municipale du groupe du Centre et de la Droite, Annick Rocca, demeurant rue du Champ Gaudois, a été publiquement et officiellement installée lors de la séance du Conseil municipal du 6 avril 2011.

ÉTAT CIVIL

DU SAMEDI 19 MARS AU VENDREDI 1^{ER} AVRIL

Naissance

- Alan AUBERT

Décès

- Simonne SAUVÉE, épouse HALOCHET, 70 ans
- Yvonne MAOLÉ, veuve LE GALL, 91 ans

Concertation sur la modification du dossier de création de la ZAC des Pierrins

La concertation sur le projet de modification du dossier de création de la ZAC des Pierrins s'est ouverte le 11 avril dernier. Le dossier, avec un registre d'observations, est consul-

table au service Urbanisme aux jours habituels d'ouverture de la mairie (un dossier de présentation du projet paraîtra dans le CIM du 1^{er} mai prochain).

Demande de carte d'identité et passeport

Quelques rappels utiles à la constitution d'une demande de **carte nationale d'identité** ou de **passeport** :

- la **présence du demandeur** est **nécessaire** tant pour le **dépôt** de la demande que pour le retrait du document ;
- les **personnes mineures** doivent être accompagnées **obligatoirement** du représentant légal pour le **dépôt** de la demande et le **retrait** du document ;
- **tous les documents** exigés pour l'instruction de la demande doivent être présentés en **original** ;
- les timbres fiscaux sont à se procurer avant le dépôt de la demande en mairie auprès du Trésor Public ou d'un bureau de tabac ;
- pour les personnes envisageant un séjour à l'étranger, la **vérification des conditions de**

sortie du territoire et des exigences des pays d'accueil en terme de validité de pièce d'identité **doit être le préalable à toute réservation de séjour ou de billet d'avion.**

Le dépôt des dossiers de passeport se fait sur rendez-vous pendant les horaires d'ouverture des stations biométriques :

- le lundi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30
- le mardi et le mercredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h45
- le jeudi de 13h30 à 16h45
- le vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 15h30
- le samedi de 9h30 à 11h30

■ **Pour toutes interrogations ou cas particuliers, prendre contact avec la Mairie au 02 99 83 52 00.**

Des tulipes contre le cancer

En 1993, le Lions Club de Rennes Armorique lançait une opération d'envergure : la vente de tulipes au profit de la lutte contre le cancer. Le champ de tulipes est implanté comme d'habitude, sur Cesson-Sévigné route de Fougères. Depuis 18 ans, chaque année, environ 70 000 bulbes sont plantés sur un terrain d'environ 3 000 m². La vente a commencé. Vous serez accueillis tous les jours, samedis et dimanches compris, de 10h à 19h par quelques membres du Lions Club, de la Ligue contre le cancer ou de l'association Euphonie (qui joue de la musique chaque semaine auprès des enfants hospitalisés de l'Hôpital Sud), tous bénévoles. Les sommes recueillies sont ensuite reversées à la



Ligue départementale contre le cancer. Venez nombreux composer votre bouquet en choisissant l'une des 10 variétés que vous trouverez sur le champ, à partir de 5€ (avec ou sans bulbes).

Chenilles processionnaires du pin et du chêne : prudence !

La Fédération Départementale de Lutte Contre les Organismes Nuisibles d'Ille et Vilaine informe qu'avec l'arrivée du printemps, les chenilles processionnaires installées principalement dans les pins et les chênes migrent vers le sol pour poursuivre leur développement. Ce phénomène, quelquefois spectaculaire, correspond à la phase de dangerosité des chenilles puisque le risque de contact avec l'homme est les animaux domestiques va être maximal pendant quelques semaines.

Il n'existe pas de traitement efficace à ce stade de développement des chenilles. Les nids restent dangereux même sans chenilles à l'intérieur. Ils peuvent être retirés avec précaution (en utilisant des gants, lunettes et combinaison) et brûlés sur place. Les arbres contaminés devront idéalement bénéficier d'un traitement préventif à l'automne prochain. Les chenilles en procession sur l'arbre

ou le sol ne doivent en aucun cas être manipulés. Le risque d'urtication est maximum en cas de contact avec des personnes ou des animaux domestiques. Les nids sont vides à partir d'avril. Les chenilles poursuivent leur développement dans le sol d'où elles ressortiront sous forme de papillons en juillet. Ces mêmes papillons pourront être à l'origine de nouvelles pontes dans les arbres où elles sont nées. Le traitement biologique préventif donne les meilleurs résultats. En pulvérisant des bactéries sur les arbres contaminés dès les mois de septembre et octobre, on évite efficacement la formation de nids et de nouvelles colonies. Les inscriptions à la campagne de lutte collective seront possibles dès juin pour la campagne d'automne.

Les services Techniques de la Ville invitent la population cessonnaise à signaler aux agents communaux la présence de nids ou de chenilles processionnaires sur l'espace public afin qu'ils puissent être traités le moment venu par notre service.

■ **Contacts : services-techniques@ville-cesson-sevigne.fr ou 029983 52 06 ou bien en se présentant à l'accueil des services Techniques, en mairie. Infos auprès de la Fevildec au 02 23 48 26 23. Courriel : fevildec@fevildec.com**



© L'ÉCHO DES CHÉMIÉS

BRÈVES • BRÈVES • BRÈVES • BRÈVES • BRÈVES • BRÈVES

**Budget communal 2011 :
réunion publique**

Une réunion publique se tiendra le **lundi 16 mai, à 18h30** salle de la maison des fêtes familiales de Grippé, pour la présentation du budget communal 2011 par le maire et les élus. Ils répondront ensuite à toutes vos questions ou remarques. Entrée libre.

Architecte conseil

L'architecte conseil a pour mission de répondre à vos questions en matière de construction neuve, de réhabilitation, de modification ou d'aménagement des abords de votre maison avant le permis de construire. **Yannick Perruez tient une permanence gratuite le mardi 26 avril de 9h à 12h, en mairie.**

■ Prendre rendez-vous au 029983 5213.

**Pont de l'Ascension
pour le 1^{er} degré**

En compensation du pont de l'Ascension, les cours du vendredi 3 juin seront reportés le mercredi 1er juin pour le 1^{er} degré.

Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice est chargé de recevoir, à leur demande, les personnes qui ont un litige et souhaitent tenter un règlement amiable de leur différend plutôt que de saisir le Tribunal d'Instance. **Permanence deux mardis par mois (sauf pendant les vacances scolaires), de 14h à 16h30.**

■ Informations et inscriptions : 029983 5200.

La gendarmerie recrute !

En 2011, 7000 postes de gendarmes adjoints volontaires et 2500 postes de sous-officiers sont à pourvoir. Le gendarme est un professionnel de la sécurité, au cœur de l'événement, au contact de la population et au service du citoyen. Le volontaire, sous contrat, sert en unités opérationnelles, occupe des emplois administratifs ou techniques pour une première expérience professionnelle forte et valorisante.

■ Informations sur les conditions de recrutement sur le www.lagendarmerierecrute.fr ou auprès de la brigade de Cesson-Sévigné 1, rue de la Chalotais. Tél : 029983 1490.

CHAUDET
Paysage
Spécialiste du jardin de ville

- Agrément Service à la Personne
- Entretien à l'année
- Menuiserie de jardin
- Plantation
- Élagage
- Abattage
- Taille de haie

02 99 41 08 30

Architecte - paysagiste D.E.S.P.A.

C'EST SON JARDIN
06 26 75 75 58 paysagiste

CRÉATION JARDIN
ESPACE Vert

MAGNIFIQUE PATINOIRE
AMÉNAGEMENT BOIS
PLANTATION CLATINE + GAZON

10 chemin de la... 35510 Cesson-François
www.lagendarmerierecrute.fr

Vacances de printemps au Centre de loisirs des 4-11 ans



© PHOTOIR

Le centre sera **ouvert du mardi 25 avril au vendredi 6 mai inclus**, à la journée, la ½ journée, avec ou sans le repas du midi. Les **inscriptions (obligatoires)** seront enregistrées par téléchargement sur le site de la ville et au bureau du centre de loisirs, **le jeudi 14** de 13h à 18h et **le mardi 19 avril** de 13h30 à 18h30. Ceux qui ne pourraient se déplacer dans ces créneaux peuvent prendre rendez-vous.

Programme des activités spécifiques

- Semaine multi activités du **2 au 6 mai** (8-12 ans) avec **piscine** les lundi matin, mercredi matin, vendredi matin. Le lundi après-midi : **patinoire**. Le mardi : **Loisirsland**. Le mercredi après-midi : **bowling**. Le jeudi matin : **parcours aventure dans les arbres** et le vendredi après-midi : **canoë-kayak**. Tarif : 32€ (option Ludopolis le jeudi après-midi : 6€).
- **Loisirsland** (au parc expo) avec 8000 m² d'animations : structures gonflables, parcours aventure, simulateurs, mur d'escalade, toboggan géant, piste des as ... (tous âges), les **mardis 26 avril et 3 mai**. Départ à 9h30. Tarif : 9€.
- **Poney** (dès 5 ans), le **jeudi 28 avril et le vendredi 6 mai**. Départ à 13h30. Tarif : 13€.
- **Spectacle chansons et marionnettes** (4-10 ans) au Centre culturel de Liffré avec "Le roi singe", le **mercredi 27 avril**. Départ à 14h. Tarif : 6€.
- **Parcours aventure dans les arbres** (parc des Gayeulles) pour les 5-7 ans, tarif : 10€ et pour les 8-12 ans, tarif : 12€, le **jeudi**

5 mai. Départ à 8h45. Retour en début d'après-midi.

- **Canoë-kayak** (stade d'eaux vives), le **vendredi 6 mai** (à partir de 8 ans) avec départ à 13h30. Gratuit.
- **Patinoire** (dès 6 ans), le **mercredi 27 avril et le lundi 2 mai** (gants obligatoires) avec départ à 13h30. Tarif : 5,50€.
- **Bowling** (dès le CE1), le **vendredi 29 avril et le mercredi 4 mai** avec départ à 13h30. Tarif : 5,80€.
- **Ludopolis** (tous âges), le **jeudi 5 mai** avec départ à 14h. Tarif : 6€.
- **Veillées** (dès 6 ans) "Aventures dans les bois", les **jeudis 28 avril et 5 mai**. Tarif : 5€.
- **Tournoi de foot** (à partir de 6 ans) sur le terrain synthétique de la Valette, le **jeudi 28 avril après-midi** (repli à l'Espace sportif Bourgchevreuil en cas de pluie). Gratuit.
- **Piscine** (tous âges), les **mercredi 27, jeudi 28 et vendredi 29 avril et lundi 2, mardi 3 et vendredi 6 mai**. Gratuit.

Accès au centre aéré les mercredis et vacances scolaires

Pour nous conformer aux exigences réglementaires de DDCSPP (anciennement Jeunesse et Sport), l'accès Sud (près du centre culturel) est désormais condamné. L'unique accès se fait par le parking Nord (près de la piscine). Ce changement d'habitude est nécessaire pour la sécurité des enfants. Merci de votre compréhension.

- **Renseignements : Alain Le Nevé et Bertel Dagorn au 0299839140. Courriel : centre-de-loisirs@ville-cesson-sevigne.fr**

ZAC DE PIERRINS, VIA SILVA : la mairie entend-elle les Cessonnais ?

Le plan d'aménagement et de développement durable (PADD) présenté au public par la municipalité socialiste en janvier ne peut que laisser dubitatif. Il évoque, entre autres, deux projets, la ZAC des Pierrins et ViaSilva, qui vont profondément modifier la physiologie de notre ville dans les années à venir.

Ainsi, La ZAC des Pierrins (106 hectares au nord de la route d'Acigné) devrait démarrer en 2012 suivie de ViaSilva (plus de 500 ha au nord de la ZAC des Pierrins), qui s'achèvera à l'horizon 2040. Il est prévu d'accueillir, dans le cadre de ce deuxième projet, pas moins de 40000 habitants et 40000 emplois. Ce dernier projet va considérablement modifier le paysage de notre ville dans les années à venir. Mais d'ores et déjà, afin d'harmoniser les 2 projets **le groupe socialiste a décidé d'accroître les densités prévues, au départ, dans la ZAC des Pierrins.** Selon les règles du SCOT, le nombre de logements pourrait être aux alentours de 3000 ; mais dans une délibération du 23/03/2011, la municipalité a décidé **d'augmenter le nombre de logements prévus à 6060 soit une population de 13000 personnes.**

Ces choix urbains annoncent la fin d'une offre de logements diversifiée à Cesson-Sévigné. L'offre sera essentiellement constituée de logements collectifs et **les propositions de maisons individuelles avec jardin, mécaniquement seront très réduites, voire inexistantes.** 3000 personnes sont inscrites en mairie pour obtenir un terrain dans la ZAC des Pierrins.

Cette politique urbaine voulue et revendiquée par la municipalité va à rebours des désirs de la population comme nous le prouvent de nombreuses enquêtes. Une étude de l'INSEE Bretagne montre que le désir de vivre loin des villes reste fort. En effet de plus en plus de familles avec enfants préfèrent s'installer dans un cadre rural. **Pour 85% des Français la maison individuelle est le logement idéal selon un sondage IFOP de février 2011.**

Néanmoins ce projet est largement poussé par **Rennes Métropole**, et les élus socialistes de Cesson-Sévigné ont beau se targuer d'en présider le Comité de pilotage, **ils suivent les orientations prises par celle-ci.** Alors que Rennes Métropole n'a cessé d'aménager son territoire selon le principe de "ville archipel" (le développement urbain se fait sur plusieurs pôles et non pas en continu depuis Rennes vers les communes périphériques), lui permettant un développement équilibré, ViaSilva est totalement en contradiction avec les orientations urbaines que Rennes Métropole prône depuis des années. **Avec ViaSilva, l'essentiel du développement urbain de l'agglomération sera concentré à Cesson-Sévigné.**

Pour quelle raison ?

Qu'en pense la population cessonnaise d'aujourd'hui ?

Faut-il rappeler au **groupe socialiste** qu'il n'a pas été élu pour mettre en œuvre le projet de Rennes Métropole mais pour représenter la population de notre ville ? **D'ailleurs dans son programme il était question d'"Urbanisme maîtrisé". Le "tout béton collectif" peut-il avoir cette appellation d'urbanisme maîtrisé ?**

La municipalité met en avant le côté Ecocité de ce projet. Nous ne remettons pas cela en cause. C'est effectivement très attrayant, mais sous prétexte de faire du développement **durable nous n'allons pas entasser les habitants.** Il nous semble important d'écouter leurs besoins et leurs désirs et de ne pas chercher à leur imposer une **solution technocratique.** Anticiper les évolutions est nécessaire mais de façon harmonieuse et concertée.

Le groupe du centre et de la droite.
Contact : francoise.gobaille@wanadoo.fr
ou 06 78 10 95 24

Menus du 18 avril au 4 mai

Lundi 18

- Radis à la croque/salade verte au surimi
 - Omelette aux pommes de terre avec ratatouille
 - **Yaourt nature sucré bio**
 - Purée de pommes/pêche au sirop
- Goûter :** pain, beurre et fruit

Mardi 19

- Betteraves rouges vinaigrette/macédoine de légumes
 - Rougail de saucisse avec riz créole
 - Edam
 - **Fruit bio**
- Goûter :** pain et confiture

Mercredi 20

- Salade Argoat
 - Tournedos de dinde à l'ancienne avec haricots verts
 - Fripon
 - Banane
- Goûter :** brioche et chocolat

Jeudi 21

- Tomates vinaigrette/salade lorraine
 - Bœuf aux olives avec mitonnée de légumes
 - **Tome noire bio**
 - Dessert de Pâques
- Goûter :** pain et confiture

Vendredi 22

- Carottes râpées ciboulette/concombres et maïs
 - Filet de poisson sauce aurore avec purée de brocolis
 - Camembert
 - Entremets vanille et chocolat
- Goûter :** pain, beurre et fruit

Mardi 26

- Salade pastourelle/salade hébé
 - Albondigas espagna avec haricots beurre
 - **Yaourt bio**
 - Orange
- Goûter :** pain et fromage

Mercredi 27

- Pâté de campagne
 - Filet de poisson sauce bonne femme avec brunoise de légumes
 - Fromage frais sucré
 - Banane
- Goûter :** pain, beurre et chocolat

Jeudi 28

- Feuilleté au fromage/pizza
 - Jambon braisé sauce barbecue avec carottes
 - Pyrénées
 - **Fruit bio**
- Goûter :** pain et confiture

Vendredi 29

- Salade verte/betteraves crues à la coriandre
 - Parmentier de poisson
 - Chantailou ail et fines herbes
 - Compote pommes-fraises/ananas au sirop
- Goûter :** pain, beurre et fruit

Lundi 2

- Salade paysanne/salade de blé
 - Nuggets de volaille avec épinards
 - Gouda
 - **Fruit bio**
- Goûter :** pain et fromage

Mardi 3

- Tomates au basilic/pomelos
 - Fricassée de porc avec tortis
 - Cantadou
 - Flan au chocolat/flan nappé
- Goûter :** pain, beurre et fruit

Mercredi 4

- Concombres bulgare
 - Boulettes d'agneau à la marocaine avec semoule
 - Yaourt aromatisé
 - Compote tous fruits/poire au chocolat
- Goûter :** pain et confiture

UN JOURNALISTE SPORTIF AU COLLÈGE



C'est dans le cadre de la Semaine de la Presse à l'école que David Bernard, journaliste sportif pour les quotidiens L'Équipe et Le Télégramme, est venu rencontrer une classe de 3^e au CDI du collège, le 22 mars. L'occasion pour les élèves de découvrir le métier de journaliste, bien sûr, et plus particulièrement celui de journaliste sportif. Le débat fut animé et le professionnel, à

l'écoute, n'a pas hésité à livrer quelques anecdotes savoureuses sur le Stade Rennais, pour la plus grande joie des jeunes passionnés de football. *"Tous ont pu découvrir un métier aux multiples facettes et approfondir leurs connaissances des médias"*, confiaient M. Moisan, professeur d'Histoire-Géographie, et M^{me} Cano, professeur-documentaliste au collège.

LES CLASSES 1 ONT ÉTÉ FÊTÉES



© FRANÇOIS PHILIPPON - KANDIRAKON.

Les classes 1 ont été fêtées le 3 avril grâce au Comité des Fêtes. Une cinquantaine de personnes a participé à la journée. La doyenne du jour avait 90 ans et le benjamin était né le 6 janvier. Après la messe, la photo

de groupe et le dépôt d'une gerbe sur le monument aux morts, le vin d'honneur puis le déjeuner ont réuni tous les participants pour un beau moment de convivialité.

DES POMPIERS AU STADE D'EAUX VIVES



Des pompiers du SDIS 35 ont été accueillis au Stade d'eaux vives municipal pour une formation.

Dans le cadre des formations au secours en eaux intérieures, les sapeurs-pompiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 35) ont été accueillis au Stade d'eaux vives, les 24 et 25 mars. Au programme : connaissance de la rivière et de ses dangers, manœuvres de sécurité, nage et techniques de secours en eaux vives. Le stade est le lieu idéal pour ce type de formation. En effet, la modularité de son débit d'eau et la sécurité du site permettent l'entraînement et la (sensibilisation) formation des sapeurs-pompiers amenés à intervenir par fort

courant, en milieu naturel ou sur ouvrage. Un conventionnement permettra à l'avenir de pérenniser ce type d'action. Les éducateurs du Stade d'eaux vives pourront également en bénéficier afin d'améliorer leurs connaissances et leurs compétences en matière de sécurisation des activités nautiques proposées sur site. Déjà ouvert sur des actions culturelles (randonnées à thèmes) et de formations (pour les enseignants d'EPS), l'équipement municipal à vocation sportive, s'ouvre aujourd'hui vers d'autres activités et publics.

CESSON À L'HEURE DU CARNAVAL MÉDIÉVAL

École privée Notre-Dame

Tous les élèves de l'école Notre-Dame, de la maternelle jusqu'au CM2, ont défilé le 31 mars dans les rues de Cesson. Un magnifique dragon vert ouvrait la marche, suivi de beaucoup de princesses et de chevaliers. Car le thème cette année était le Moyen-âge. Beaucoup de blasons étaient ornés de croix, de lions ou de dragons rouges, blancs, verts, bleus. Plusieurs

heumes gris masquaient les visages. Deux ou trois étendards flottaient au vent. De nombreuses robes de velours carmin, beaucoup de têtes couronnées, quelques moines, un pape, des fées et plusieurs fous du roi : tout le Moyen-âge ou presque était là. Période fétiche pour beaucoup d'enfants par ses légendes ou son folklore, le Moyen-âge est étudié en classe dès

>>

>> le primaire. Les plus grands de CM avaient en outre réfléchi sur le sens et l'origine du mot carnaval. Les maternelles avaient organisé de leur côté une fête moyenâgeuse le matin même, avec jeux et danses appropriés. Les enfants ont défilé jusqu'à la mairie (la directrice, Brigitte Letort, a offert des crêpes au maire, Michel Bihan et à Daniel Monnier, adjoint chargé de l'urbanisme et de l'habitat), avant de faire un détour devant les fenêtres de la maison de retraite.



École maternelle Bourgchevreuil



Le carnaval de l'école maternelle Bourgchevreuil a eu lieu le 1^{er} avril (sans blague!). Les enfants ont défilé dans les rues avant de rejoindre la résidence pour personnes âgées d'Automne, cours de la Vilaine. Au programme : plusieurs chansons interprétées par les enfants aux résidents.

80 PERSONNES POUR LA RANDONNÉE PATRIMONIALE

Le 26 mars, une randonnée patrimoniale était organisée dans Cesson-Sévigné. L'occasion pour les Cessonais(es) de redécouvrir leur ville en partant à la découverte de paysages variés et d'architectures méconnues. Cette action était le fruit d'une collaboration entre l'Office de Tourisme de Rennes Métropole et le service Patrimoine de la Ville. Objectif : investir l'espace public. *"Cette randonnée entre dans le cadre d'un projet plus vaste que mène Cesson qui est d'investir l'espace public. Elle est le départ d'une série de manifestations qui se poursuit jusqu'en juin en différents endroits de la ville"*, précise Jérôme Ménard, du service Patrimoine de la Ville, qui poursuit : *"Nous sommes très heureux puisqu'elle a eu un succès fou. Nous avons d'ailleurs dû arrêter les inscriptions un mois avant."* Cécile Malefant et Lionel Besnard, du service d'Art et d'Histoire de l'Office de Tourisme de Rennes Métropole, deux guides-conférenciers agréés par le ministère de la Culture, ont



échangé leurs savoirs aux 80 personnes présentes, réparties en deux groupes. Ils sont partis du parking du boudrome à la découverte d'architectures, d'arbres ou encore de roches. Du manoir de Grippé, la marche a ensuite pris la direction du Bois de la Justice et du parc de la Monnais, barrières naturelles avec la voie ferrée que peu de personnes franchissent mais qui méritent pourtant d'être mieux connues.

PISTES CYCLABLES : COMPLÉTER LE MAILLAGE ET AMÉLIORER LA SÉCURITÉ



Près de 30 personnes ont participé à la réunion vélos menée par Claude Gérard, Michel Lozac'Hmeur, conseiller municipal délégué au plan communal de déplacements, et Bruno Mellet, directeur des services techniques de la Ville.

La commission extra-municipale vélos s'est réunie le 22 mars à la Maison des fêtes familiales de Grippé. Objectif de la soirée pour les élus et techniciens de la Ville : faire le point sur les réalisations depuis 2008, présenter les projets 2011 et recueillir les suggestions des utilisateurs. Ils étaient près de 30 à participer.

Les réalisations entre 2008 et 2010

- Liaison ZI Sud Est - Bray - Peupliers ;
- Liaison Village de Forge vers le rond-point Carrefour ;
- Liaison rond-point de la gendarmerie vers le rond-point boulevard des Métairies/rue de la Chalotais ;
- Liaison rue du Pâtis Tatelin vers le rond-point de Vaux (route de Fougères) ;
- Liaison rond-point de Vaux vers la rue de Calendrou (route de Fougères) ;
- Liaison rue des Lacs, du rond-point de la Boulais vers le rond-point de la rue de la Croix Connue ;
- Liaison rue de la Renaudière, de l'avenue de la Hublais vers la rue du Taillis ;
- Liaison route de Paris, du rond-point du Bordage vers le rond-point Carrefour.

Ces liaisons représentent 6,5 km de pistes ou bandes

cyclables supplémentaires pour un coût total des travaux de 2 086 261,32€ TTC. "Ces réalisations sont conformes aux engagements que nous avons pris", précise Claude Gérard, 1^{er} adjoint chargé du développement durable, de l'environnement et des infrastructures. Ces aménagements ont également induit des améliorations ponctuelles pour le cheminement des piétons, pour l'accessibilité, l'éclairage public et pour le stationnement.

Les réalisations en 2011

- Une passerelle est en cours de mise en place sur la Vilaine, au lieu-dit Le Chêne Rond. Un chemin sera ensuite aménagé le long de la rivière, jusqu'au parking de la base de Dézerseul. Une clôture sera également installée courant mai pour sécuriser les terrains de foot. Cet accès sera réservé aux piétons et aux vélos pour permettre, notamment aux jeunes du quartier de la Valette, de se rendre en toute sécurité en centre-ville et à l'école. Montant total : près de 400 000 € TTC.
- Le rond-point de Vaux sera aménagé afin d'offrir plus de sécurité aux usagers de la piste cyclable : matérialisation de la traversée du boulevard des alliés

>>

- > et installation d'un éclairage.
- Un abri vélos sécurisé va prendre place au niveau de la halte ferroviaire. Il offrira 12 emplacements avec un système de consigne.
- Dans le cadre de l'aménagement des boucles vélos du Pays de Rennes, le balisage va être réalisé par la ville sur trois parcours qui traversent notre territoire.
- Un travail a été mené sur la cartographie des pistes cyclables et des chemins piétonniers. "Le plan de ces pistes communales sera édité d'ici 2012 pour une mise à disposition auprès des usagers."
- Une cohérence des zones 30 sera étudiée sur l'ensemble du territoire communal. Objectif : limiter la vitesse des automobilistes pour favoriser les déplacements piétons et vélo.
- Après l'opération de sensibilisation des salariés des zones d'activités Peupliers, Bordage et Vieux Ponts aux modes de déplacements doux, en 2010, d'autres opérations de sensibilisation seront menées.

Les pistes et/ou bandes cyclables en projet

- Rue de la Croix Connue, de la rue de Bellevue aux Champs Blancs.
- Rue de Bellevue, entre la rue de la Grande Pierre et l'avenue de la Grande Fontenelle.
- Liaison mail de Bourgchevreuil - rue de la Hublais.

- Réaménagement de l'avenue de la Boulais.
- Liaisons intercommunales vers Thorigné par la route de Fougères et par les Champs Blancs.
- La rue de la Croix connue, de la rue de Bellevue au cours de la vilaine.

Des suggestions à étudier...

La mise en place d'un salon dédié à la petite reine, la mise en place de tarifs préférentiels pour les personnes qui utilisent le vélo, faciliter le stationnement auprès des équipements communaux et des commerces ou baliser les parcours cyclistes en temps plus qu'en kilomètres sont des suggestions qui seront étudiées par les élus et techniciens de la Ville.

La demande d'amélioration de l'accessibilité de la sortie du chemin le long de la Vilaine, rue de Paris en face du stade d'eaux vives ainsi que l'amélioration de la sécurité sur les grands ronds-points du boulevard des Alliés seront également étudiés.

"Le rond-point du Taillis est l'un des sites sensibles. Nous ne pouvons pas directement intervenir sur le boulevard des Alliés car cet axe est de la compétence du Conseil général. Nous pouvons, en revanche, aménager un contournement, côté sud de la rue de Rennes. Plus tard, des zones de rencontre pourraient être mises en place."

Déchets ménagers spéciaux : une collecte ce samedi



Le service valorisation des déchets de Rennes Métropole organise une opération Tritou pour la collecte des déchets ménagers spéciaux. Un camion adapté stationnera ce samedi 16 avril, sur le parking du boulevard des Métairies, devant le groupe scolaire Bourgchevreuil.

Ces déchets ménagers spéciaux toxiques pour l'homme et l'environnement ne doivent pas être collectés et traités avec les déchets ménagers. Ils n'ont donc pas leur place dans les poubelles. Bien que produits en petites quantités, les déchets ménagers spéciaux sont la cause de nombreuses pollutions. On les élimine trop souvent de manière inadéquate. Or ils peuvent perturber le bon fonctionnement des stations d'épuration de l'eau. Incinérés avec les autres déchets, ils peuvent se retrouver dans l'air ou dans les cendres. Rendez-vous **de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30**, boulevard des Métairies sur le parking proche du groupe scolaire Bourgchevreuil.

Des fruitiers pour se rencontrer sur les espaces verts

Le 22 mars, le service Environnement et Cadre de vie de la mairie a planté trois arbres fruitiers sur le square de la rue des Cours de Coësmes. Un cerisier Bigarreau Cœur-de-pigeon, un noyer Franquette et un prunier Reine-Claude d'Oullins feront le plaisir des riverains et des promeneurs lorsqu'ils seront en fleur au printemps puis lorsqu'ils feront des fruits pour les gourmands... **Rendez-vous pour la cueillette future et la réalisation de tartes, comme il avait été suggéré par les habitants du quartier, lors d'une rencontre sur le terrain avec les élus.**

D'autres arbres seront plantés dans certains secteurs, notamment le parc du Bois de la Justice, et ce afin de favoriser la biodiversité des espèces végétales et animales, notamment les insectes (abeilles pour la pollinisation).

Un cerisier, un noyer et un prunier ont pris place square de la rue des Cours de Coësmes.



GESTES MALINS : CHANGER SES COMPORTEMENTS POUR DES ÉCO-GESTES

Les gestes au quotidien, à la maison

À la maison, de nombreux "petits gestes malins" peuvent contribuer à diminuer le volume de notre poubelle. Ces petits gestes nous permettent aussi de faire souvent des économies. Par exemple :

- Boire l'eau du robinet. Elle est contrôlée, économique (jusqu'à 100 fois moins chère que l'eau en bouteille) et elle n'a pas d'emballage. Si l'eau sent le chlore, il suffit de la laisser reposer au réfrigérateur dans une carafe.
- Habituer les enfants à utiliser une gourde et une boîte à goûter. C'est l'opportunité de les sensibiliser à des choix de consommation plus responsables et à des comportements alimentaires plus équilibrés.
- Cuisiner les restes. Prendre le temps de faire soi-même les gâteaux, les yaourts...
- Vérifier la température du réfrigérateur et les dates de péremption, cela évite le gaspillage.
- Pour la toilette, privilégier les savonnets, les gants de toilette et choisir des produits en grand conditionnement ou rechargeables.
- Limiter sa consommation de papier au travail et à la maison, en utilisant le verso des feuilles comme brouillon.
- Avant de jeter, se poser la question de la réutilisation (vente en braderie ou don à une association) et/ou de la réparation.
- Acheter un chargeur de piles et utiliser des piles rechargeables.
- Utiliser des produits simples pour le ménage (serpillières, chiffons...). Éviter les lingettes. Elles coûtent 16 fois plus cher que les autres produits de nettoyage classiques et produisent 20 fois plus de déchets (source : observatoire Bruxellois du développement durable).
- Respecter les doses des produits d'entretien.

D'autres comportements d'achats

Modifier ses achats, c'est par exemple :

- Au lieu de compter sur les sacs plastiques distribués en caisse, mieux vaut faire ses courses avec un pa-



Faire le marché, boire l'eau du robinet, acheter des piles rechargeables,... autant d'éco-gestes.

- nier, un cabas, une caisse, un sac réutilisable...
- Éviter de mettre ses fruits et légumes sous plastiques. Certains peuvent être achetés en vrac et on colle l'étiquette du prix directement sur le produit (bananes, poivrons par ex.).
- Refuser les sacs inutiles chez les commerçants.
- Faire une liste de courses pour acheter selon ses besoins et éviter le gaspillage.
- Privilégier les produits à la coupe (viande, fromage, charcuterie...).
- Éviter d'une manière générale les produits sur-emballés.
- Choisir les grands conditionnements, les éco-recharges, les produits concentrés.
- Privilégier les produits rechargeables (piles, rasoirs, stylos, briquets...).
- Éviter l'achat de produits jetables (lingettes, assiettes, couverts, gobelets...).

Opération "Stop-pub"



La publicité distribuée dans les boîtes aux lettres représente chaque année plus de 40 kg par foyer (donnée nationale ADEME). Rennes Métropole assure la diffusion d'autocollants "Stop pub" Ces autocollants sont disponibles en mairie et au Point Info de Rennes Métropole, avenue Henri Fréville.

VOLTALIS : CAMPAGNE D'INSTALLATION DU BLUEPOD, DU 2 AU 6 MAI

La technique BluePod de Voltalis permet de piloter les effacements diffus. L'Effacement Diffus consiste à suspendre sur une courte durée le fonctionnement des appareils de chauffage électrique aux moments où le réseau électrique en a le plus besoin, sans impact sur votre confort ni changement de vos habitudes. **Ce boîtier BluePod, dont l'installation est gratuite, permet de réaliser des économies (jusqu'à 10 %) sur votre facture d'électricité.** Il vous offre la possibilité de consulter à tout moment votre consommation sur internet et d'en avoir une vision détaillée selon les appareils. BluePod est un geste écocitoyen ; il permet de contribuer activement à la réduction des émissions de CO₂. En économisant l'énergie vous participez à la sécurité et à la stabilité du réseau électrique et donc à la prévention des pannes de courant.

Voltalis est signataire d'une convention avec l'État, la Région et le RTE (Réseau du Transport d'Électricité) pour équiper 60 000 foyers bretons cette année. **Voltalis installe sans aucun frais d'installation, ni d'abonnement les boîtiers d'Effacement Diffus**



Une campagne d'installation des boîtiers d'Effacement Diffus BluePod aura lieu sur Cesson, du 2 au 6 mai.

BluePod. Ainsi, les Cessonnois chauffés à l'électricité qui en auront fait la demande pourront faire des économies et suivre leur consommation sur internet. **Une campagne d'installation aura lieu sur Cesson-Sévigné, du 2 au 6 mai.**

■ **Inscriptions auprès de Voltalis au 01 49 06 47 00 ou par courriel : bretagne@voltalis.com**

Artisan Menuisier

Fermetures
Volets roulants
BOIS - ALU - P.V.C.
Neuf et rénovation

BESNARD Pascal

AGENCEMENT DIVERS :

- Salle de bains
- Placards
- Parquet • Lambris

26, cours de la Vilaine - CESSON-SÉVIGNÉ

Tél. 02 99 83 10 08
Portable 06 89 30 80 00
Fax. 02 99 83 79 02

VISITES DU CENTRE DE TRI EN MAI

Rennes Métropole organise des visites pédagogiques du centre de tri à l'intention des particuliers mais aussi des scolaires à partir du CE2 (durée entre 1h30 et 2h). Inscription obligatoire auprès du numéro vert 0 800 0114 31 au moins 48 heures avant la visite. Le centre de tri "Véolia propreté" se situe au 18, rue Léon Berthault à Rennes (ZI Route de Lorient). Le parcours suit l'idée générale de partir du problème environnemental global pour arriver spécifiquement aux consignes de tri, au recyclage des emballages en lien avec la problématique générale des déchets sur le territoire de Rennes Métropole. 3 lieux, 3 thématiques :

- les enjeux environnementaux (hall d'accueil) ;
- les consignes de tri (amphithéâtre) ;
- le fonctionnement des installations et le devenir des déchets (salle suspendue).

Rendez-vous les 4 et 18 mai à 14h, les 12 et 26 mai à 18h30 mais aussi les 13 et 27 mai à 10h.

Qualité de la distribution de l'eau



Parmi les résultats des analyses de l'eau distribuée à la **société Coralis le 24 février et aux ateliers municipaux le 14 mars, le taux de nitrates respectif est de 28,8 et 31,6 mg/l** alors que la limite de qualité est de 50 mg/l. Dans les bulletins

édités le 22 mars, l'ingénieur principal d'études sanitaires déclare que l'eau est de bonne qualité et répond, au regard des paramètres analysés, aux limites réglementaires de qualité.

Apportez vos vieux pesticides en déchetterie !



Désherbants, insecticides, fongicides, tous ces produits sont régulièrement utilisés dans les jardins des particuliers. Souvent, les boîtes sont trop grandes et il reste du produit après usage. Et quelques années plus tard, on retrouve de vieux bidons

stockés dans les garages... C'est le printemps, il est temps de faire le ménage!

Pour savoir si un produit est encore autorisé, consulter le site <http://e-phy.agriculture.gouv.fr>. En tout état de cause, si le produit comporte un bandeau "dangereux" (noir sur fond vert) ou s'il ne comporte pas la mention "emploi autorisé dans les jardins", nous vous conseillons de ne pas l'utiliser. De façon générale, mieux vaut partir du principe que tous les vieux produits qui traînent dans votre garage sont à éliminer! En effet, les émanations de ces produits dans des locaux souvent mal aérés peuvent avoir un **impact pour votre santé**. Surtout ne les jetez pas à la poubelle et ne videz pas les résidus dans l'évier ou dans la nature. **La meilleure solution est d'apporter tous ces vieux produits en déchetterie.**

- Pour jardiner sans pesticides, consultez : www.jardineraunaturel.org
- MCE - Maison de la consommation et de l'environnement – 48, boulevard Magenta à Rennes. Tél : 02 99 30 35 50 info@mce-info.org – www.mce-info.org

Un Vélobus expérimenté à La Monniais

Une expérimentation en juin

Lors de la séance du dernier Conseil municipal des jeunes, les membres ont voté à la majorité **l'expérimentation d'un Vélobus** du quartier de La Monniais vers les écoles élémentaires de Beausoleil et Bourgchevreuil ainsi que le collège. L'expérience se fera la deuxième semaine de juin.

Qu'est ce que le Vélobus ?

À l'instar du Pédibus, c'est un ramassage scolaire à vélo et ce pour l'aller et le retour entre le domicile et l'école. Les élèves seront encadrés par des parents volontaires, des membres de clubs de vélo, etc... C'est l'occasion d'accroître la sensibilité des enfants (et des parents !) sur les alternatives à l'usage systématique de l'automobile. Le Vélobus vise à réduire l'utilisation de la voiture sur les trajets courts que sont les liaisons domicile - école et éviter le phénomène des "parents-taxi". La promotion de déplacements non polluants permet également d'introduire auprès des enfants une réflexion sur le respect de l'environnement dans une démarche quotidienne.

Les objectifs de cette expérimentation

Ils sont de sécuriser les abords des écoles, initier les enfants au code de la route et leur apprendre à être autonomes.

La commission "Environnement" du CMJ va donc faire intervenir des représentants de la Police Municipale ou des services Techniques de la Mairie pour travailler à l'organisation des circuits (repérer les pistes cyclables, s'assurer de la sécurité...). Une campagne d'information auprès des écoles et collège sera ensuite initiée.

Toutes les bonnes volontés et suggestions sont les bienvenues.

- Prendre contact par courriel : cmj@ville-cesson-sevigne.fr ou au 02 99 83 62 06



À l'instar d'autres communes, Cesson-Sévigné va expérimenter le Vélobus à La Monniais, courant juin.

Vous avez la possibilité de passer vos petites annonces dans la rubrique spéciale "Petites annonces" du site de la ville de Cesson-Sévigné: www.ville-cesson-sevigne.fr

La mairie ne saura être tenue pour responsable de tout préjudice direct et indirect découlant de votre utilisation des petites annonces du CIM.

DEMANDES D'EMPLOI

Étudiante majeure, sérieuse et expérimentée, propose de **garder vos enfants** le soir en semaine, le week-end et pendant les vacances scolaires. Tél : 0676103633.

Jeune fille avec expérience, habitant la Boulais, propose de **garder vos enfants** le soir, le week-end et pendant les vacances scolaires. Tél : 0672224239.

Jeune fille habitant la Monniais, propose de **garder vos enfants** les lundi, mardi, jeudi et vendredi à partir de 18h et le mercredi à partir de 13h. Tél : 0223451569.

Jeune dame sérieuse et expérimentée, cherche quelques **heures de ménage**. Tél : 0649048624.

Jeune fille sérieuse et expérimentée, titulaire de l'AFPS, propose de **garder vos enfants** le soir. Tél : 0698034359.

Étudiant passant le concours d'éducateur spécialisé, propose de **garder vos enfants** pour financer ses études. Disponible, sérieux, dynamique et motivé, il es également titulaire du Bafa et possède le PSC1. Tél : 0680268075.

Jeune fille sérieuse et expérimentée propose de **garder vos enfants** en soirée et durant le week-end avec ou sans aide aux devoirs. Tél : 0645719991.

Assistante maternelle agréée sera libre à compter du 1er juillet 2011 et au 1^{er} janvier 2012 pour la **garde d'un enfant** à temps complet (20 ans d'expérience). Tél : 0299839742.

Jeune homme sérieux et expérimenté propose de **garder vos enfants** le soir ainsi que le week-end. Tél : 0601304650.

Musicien donne **cours de violon** et solfège tous niveaux, tous âges. Tél : 0299836240.

Étudiante franco-américaine en droit est disponible pour aller **chercher vos enfants** à l'école, l'aide aux devoirs ou les garder le soir. Tél : 0299833742.

Étudiante infirmière possédant véhicule, propose de **garder vos enfants** le soir et les week-ends. Tél : 0673095941.

Donne **cours de français**, littérature, soutien scolaire, préparation bac. Tél : 0299836240.

Donne **cours particuliers** à domicile en histoire-géographie, SVT, anglais, français et espagnol. Solide expérience de la 6^e à la terminale. Déplacements possibles. Tél : 0627877518.

Étudiant en licence Télécom donne **cours de maths et physique**. Solide expérience de la 6^e à BTS. Disponible le soir et les week-ends. Tél : 0670662849.

Monsieur **propose multiservices** entretien jardin, travaux de peinture intérieure et extérieure, pose parquet, plomberie, électricité, nettoyage karcher et évacuation en déchèterie. Tél : 0619459012.

Femme dynamique ayant une expérience de 22 ans, recherche **emploi d'auxiliaire de vie** de jour comme de nuit. Étudie toutes propositions. Déplacements possibles. Tél : 0627877518.

OFFRE D'EMPLOI

Recherche personne pour **ménage, repassage**, entretien de la maison, aide aux courses avec permis B (+ de 2 ans) pour éventuellement conduire notre voiture. Règlement par chèque emploi service. Quartier Monniais. Tél : 0299838953.

Conception • Réalisation • Aménagement • Entretien



Vue d'extérieur
Terrasses et Jardins

Menuiserie et maçonnerie de jardin
Plantation • Massif • taille de haie
Entretien à l'année de votre jardin



Amicia
PAYSAGES

20 allée Viviane • Cesson Sévigné • 02 23 45 09 68 • alain-gourraud@vuodexterieur.fr

LE PETIT Cim

SUPPLÉMENT JEUNESSE • CULTURE • SPORTS • ASSOCIATIONS • CINÉMA

DATES À RETENIR

Informations au 02 99 83 52 15 (Direction sports et loisirs). L'info municipale en continu :

www.ville-cesson-sevigne.fr

RUBRIQUES : CULTURE, SPORTS
ET ÉDUCATION JEUNESSE

AVRIL

- VENDREDI 15 : **inauguration** de la marionnette géante "Mister Bobbles" dans le cadre de l'année Bobbles. *Hall du centre culturel à 19h30. Entrée libre.*
- VENDREDI 15 : **veillée traditionnelle** avec, au programme : harpe, accordéon diatonique, violon, violoncelles, flûte traversière... *Grande salle du centre de loisirs à 20h30. Entrée libre.*
✳ ORG. : PÔLE MUSIQUE ET DANSE.
- DIMANCHE 17 : **opérette "L'omelette à la Follembûche"**, de Léo Delibes. *Auditorium du centre culturel. Participation libre.*
✳ ORG. : COMPAGNIE LES BOUFFES DE L'OUEST.
- MARDI 19 : **apéro lecture n°1** avec la compagnie théâtrale Réseau Lilas, autour de mises en bouche littéraires et urbaines. *En extérieur, devant la médiathèque du centre culturel à 19h. Entrée libre.*
- JUSQU'AU MARDI 19 : **exposition patchwork et point compté**. *Carré Sévigné de 14h à 18h. Entrée gratuite.*
✳ ORG. : AVF CESSON-SÉVIGNÉ.
- MERCREDI 20 : **chasse aux œufs de Pâques** pour les enfants de 3 à 8 ans. *Rendez-vous devant l'aire de jeux du parc de la Chalotais (parc de la mairie), à 14h45. Gratuit, sur inscription. Infos: 02 99 83 52 31.*
✳ ORG. : VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ.
- VENDREDI 22 : **soirée concert Escal'en'Scène** avec Spacekick, Cakenotopies et Lys. *Maison des jeunes L'Escale à 20h45. Entrée libre et gratuite. Infos: Plus d'infos: 02 99 83 82 75.*

- JUSQU'AU VENDREDI 22 : **exposition photographique** "Le long fleuve du Niger". *Parc du centre culturel.*
✳ ORG. : AESCD ET VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ.
- JUSQU'AU VENDREDI 29 : **exposition photographique** "Femmes de Dankassari". *Hall du centre culturel.*
✳ ORG. : AESCD ET VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ.
- SAMEDI 30 ET DIMANCHE 1^{er} MAI : **triathlon**.
✳ ORG. : OCC TRIATHLON.

MAI

- VENDREDI 6 : **concert** autour du répertoire musical breton avec Chœur Sévigné, La Schola Cantorum de Nantes et Ars Juvenis de Rennes. *Carré Sévigné à 20h30. Entrées 12 et 10 €.*
✳ INFOS/RÉSA : 02 99 83 41 30.
- SAMEDI 7 : **fest-noz** avec Hamon-Martin Quintet, Kendirvi, Melionank, Louise Ebrel-Ifig Flatrès et le Bagad de Cesson. *Carré Sévigné à 19h30. Entrée 7 €.*
✳ ORG. : LE BAGAD DE CESSON-SÉVIGNÉ.
- MARDI 10 : **soirée "Acteurs du sport"** sur le thème du coaching sportif. *Grande salle du centre de loisirs à 20h. Entrée libre.*
✳ ORG. : VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ.
- LUNDI 16 : présentation du **budget 2011** puis échanges avec le public. *Ouvert à tous. Salle de la maison des fêtes familiales de Grippé à 18h30.*
✳ ORG. : VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ.
- JUSQU'AU SAMEDI 21 : **exposition Ilwha Hong**, jeune artiste coréen. *Galerie Pictura du centre culturel.*
✳ ORG. : PÔLE ARTS PLASTIQUES.

JEUNESSE

Appel à projet "Surf" pour les 14-17 ans

Le service Jeunesse de la Ville propose un camp découverte du surf et bodyboard (8 à 10 heures de cours hebdomadaire) pour des jeunes de 14-17 ans, du 10 au 16 juillet au Grand Crohot, à Lège Cap ferret (Aquitaine). Ce séjour sera rythmé par les souhaits et envies des jeunes. Les participants seront invités à réfléchir et à organiser leurs vacances avec l'aide des animateurs. Cette action s'inscrit dans une démarche éducative favorisant l'autonomie et

la prise de responsabilité. Les jeunes ou parents qui souhaitent plus d'informations ou participer à ce projet sont invités à prendre contact avec les animateurs. **Tarif: environ 250 à 300 € (aide selon le quotient familial). Attention les places sont limitées...**

■ **Plus d'informations dans le prochain Cimou à l'Escale : 02 99 83 82 75 et l'Etournel : 02 99 83 09 68.**

Vacances de printemps pour les 14-17 ans

Des vacances de printemps parfumées à l'huile et à l'essence de solex... C'est la dernière ligne droite avant la course du Rock'n'Solex qui se déroulera le **samedi 14 et le dimanche 15 mai**. L'équipe de jeunes pilotes procédera à différents essais et à quelques ré-

glages de dernière minute. Cette année, le solex a subi des modifications le rendant encore plus sûr et plus rapide (vitesse de pointe à 65 km/h). Venez encourager le bolide numéro 510 de l'Escale!

| Dates | Projets, activités ou sorties | Horaires | Tarif | Inscription avant le... |
|-------------|--------------------------------|-----------|---------------------------|-------------------------|
| Mardi 26/04 | Projet solex: essais | 14h-18h30 | | |
| Mercredi 27 | Motocross* | 10h-12h30 | 28 €* A définir | A confirmer |
| | Soirée Karaoké | 20h-23h | | |
| Jeudi 28 | Projet solex: réparation | 18h-22h30 | | |
| Vendredi 29 | Projet Trans: montage | 14h-16h | | |
| | | | | |
| Lundi 2/05 | Atelier cuisine + soirée repas | 18h-22h30 | 4,50 € | |
| Mardi 3 | Projet solex: essais | 14h-18h30 | | |
| Mercredi 4 | Bowling ou karting | 20h-22h30 | Selon activité (8 à 30 €) | |
| Jeudi 5 | Projet solex: essais | 14h-18h30 | | |
| Vendredi 6 | Projet Trans: montage | 14h-16h | | |

*Le tarif "motocross" sera fixé en fonction du nombre de participants et du quotient familial.

Vacances de printemps pour les 10-13 ans de l'Etournel

| Dates | Projets, activités ou sorties | Horaires | Tarif |
|---|--|------------------|------------------|
| Mardi 26/04 | Accueil | 14h-18h30 | |
| Mercredi 27 | Atelier création: graff et pochoir (prévoir un pique-nique) | 10h-18h | 2 € |
| Jeudi 28 | Visite de TV Rennes | | A définir |
| | Equitation | 14h-17h | 8 € |
| Vendredi 29 | Activité au choix des jeunes | | Selon l'activité |
| | Match de théâtre d'improvisation à la Cité | En soirée | A définir |
| Durant toute la semaine, exposition «Dessin de presse à la Une» | | | |
| Lundi 2/05 | Accueil | 14h-18h30 | |
| Mardi 3 | Atelier journalisme | 14h-17h30 | |
| Mercredi 4 | Tournoi de futsal (prévoir chaussures de salle) | 13h30-18h30 | 2 € |
| | Visite de Ouest-France (ouvert aux familles, à partir de 7 ans) | 21h15-23h | |
| Jeudi 5 | « Goûter presque parfait » (prévoir un pique-nique) | 10h-18h | 2 € |
| | Atelier création de colliers et bracelets avec l'Atelier des Petites Mains | 14h-17h30 | 7 € |
| Vendredi 6 | Accueil | 14h-18h30 | |
| | Activité aux choix des jeunes | Selon l'activité | |

Vacances de printemps pour les 10-13 ans de l'Escale

| Dates | Projets, activités ou sorties | Horaires |
|-------------|---|-----------------|
| Mardi 26/04 | kayak en eau calme | 10h-12h |
| Mercredi 27 | kayak en eau vive | 10h-12h |
| Jeudi 28 | Course d'orientation | 10h-12h |
| | Atelier cuisine: autour du végétal avec un chef cuisinier | 16h-22h |
| Vendredi 29 | Golf | 10h-12h |
| | « Moi si j'étais une plante » | 14h30-15h30 |
| | Laser Game | 16h-17h30 |
| Lundi 2/05 | Projet Land Art (restauration comprise) | 10h-12h/14h-17h |
| Mardi 3 | Projet Land Art (restauration comprise) | 10h-12h/14h-17h |
| | Activité surprise par les jeunes | A définir |
| Mercredi 4 | Projet Land Art (restauration comprise) | 10h-12h/14h-17h |
| | Activité au choix des jeunes | A définir |
| Jeudi 5 | Sortie accrobranche: Ile aux Pies | 11h-17h |
| Vendredi 6 | Sortie char à voile | 13h30-17h30 |

Projet éducation aux médias 2^e partie: le dessin de presse

Après avoir exploré l'image et son contexte à la télévision lors des vacances de février, découvrez le monde de la presse et surtout du dessin de presse à travers l'exposition "Dessin de presse à la Une". Afin d'agrémenter l'exposition, des animations sur ce thème sont proposées:

- **la visite de TV Rennes** : studios, enregistrement d'émission,...
- **la visite de Ouest-France** : comment est fabriqué le journal, de la salle de rédaction jusqu'aux presses. Activité ouverte aux familles (enfant à partir de 7 ans, les enfants de moins de 10 ans seront à la charge de leur parent).

• **et surtout l'atelier Journalisme** : qu'est-ce que le travail d'un journaliste de presse? Comment traite-t-il l'information?... Atelier ludique et convivial avec la présence de journalistes professionnels.

Attention: inscription aux activités et sorties à partir du vendredi 15 avril à 14h, à l'Escale et à l'Etournel!

- **Renseignements** : Maison des jeunes l'Escale - allée de Champagné.
Tél : 0299838275. Maison des jeunes l'Etournel - 4, rue Carrick-on-Shannon.
Tél : 0299830968.

Soirée concert Escal'en'Scène

Nouvelle édition, nouvelle programmation pour l'Escal'en'Scène du **vendredi 22 avril**! Il aura la chance d'accueillir sur la scène de l'Escale, *Spacekick*, *Cakenotpies* et *Lys*. Le groupe breton *Lys* multiplie les scènes à travers la France, boosté par leurs participations au Printemps de Bourges 2009, aux Vieilles Charrues 2009 et par leur passage à Londres au 93 Feet East et au Café de Paris en 2010.

- **Plus d'infos** : www.myspace.com/thelysmusic. Ouverture des portes 20h45. Entrée gratuite!

200 lycéens autour de la Jupe et du Respect

Le printemps de la Jupe et du Respect s'est déroulé jusqu'au 18 avril. Il avait pour but de sensibiliser le plus grand nombre autour des inégalités entre les hommes et les femmes, de combattre certains préjugés ou stéréotypes. Le 1^{er} avril au cinéma le Sévigné, 200 élèves des lycées Sévigné et Saint-Étienne ont discuté de mixité, des représentations masculin-féminin, du respect, des relations filles-garçons, des mots employés pour parler des femmes et des filles, de vie privée et de Facebook... Le débat, proposé par



Les jeunes ont discuté de mixité et de vie privée, au cinéma Le Sévigné.

le service Jeunesse, était animé par Julie Guégan, psychologue (association Liberté Couleurs) à la suite de la projection du film *Jupe ou pantalon*, réalisé par Brigitte Chevet.

CULTURE

LE CENTRE CULTUREL

Mèl : centre-culturel@ville-cesson-sevigne.fr

Arts plastiques : 02 99 83 52 28 - Danse : 02 99 83 52 26 - Musique : 02 99 83 52 22

Médiathèque : 02 99 83 52 24 - Patrimoine et spectacle : 02 99 82 52 20.

Accueil • Billetterie

- mardi, jeudi et vendredi 14h-18h30
- mercredi 10h-18h30
- samedi 10h-12h30

L'ensemble de la saison culturelle se trouve sur le site de la ville : www.ville-cesson-sevigne.fr.
La plaquette peut être retirée au Centre Culturel.

www.ville-cesson-sevigne.fr

RUBRIQUE : CULTURE

THÉÂTRE

Le Jabberwock

L'illustre famille Burattini



© JEAN-PIERRE ESTOURNET

Dans le cadre du festival Mythos.

Vendredi 15 avril à 18h, à 19h, à 20h et à 21h.

Samedi 16 avril à 14h, à 16h, à 17h et à 18h.

Parvis du centre culturel. Entrée libre

ENTRE NOUS - SPECTACLES DE PROXIMITÉ

Apéro lecture n°1

Quand le verbe pose un regard sur la ville... Venez déguster avant le dîner quelques mises en bouches littéraires et urbaines avec la compagnie théâtrale Réseau Lilas. Public adulte.

Mardi 19 avril de 19h à 20h

En extérieur, devant la médiathèque. Entrée libre

ENTRE NOUS - SPECTACLES DE PROXIMITÉ

Semaine des ogres voraces

Vous avez rendez-vous autour de formes musicales, théâtrales et chorégraphiques données par les élèves des différents pôles et la compagnie du Cabaret Nomade.

Du lundi 16 au dimanche 22 mai à partir de 18h.

Parc du centre culturel. Entrée libre

ENTRE NOUS - SPECTACLES DE PROXIMITÉ

Apéro lecture n°2

Nouvelle dégustation littéraire en compagnie du collectif d'auteurs Lumière d'août. Public adulte.

Mardi 17 mai de 19h à 20h - Domaine de Tizé.

Entrée libre

CIRQUE

Le chant du dindon - Cie Rasposo

À partir de 8 ans. Durée : 2h.

Mercredi 20 à 17h, jeudi 21 et vendredi 22 avril à 20h30 - base de Dézerseul.

TARIFS

Plein : 14 €, réduit : 12 € et jeune : 7 €.

CARTE BLANCHE

Au bout du plongeoir

Cheminez dans l'espace public avec des performances artistiques de créations et de rencontres :

- Apéro tango de 11h30 à 13h, place de l'Église ;
 - Chantier d'artistes à Tizé : découvrez le travail original réalisé par deux artistes présents à Tizé, ce printemps : le plasticien Charles Jeffery de 15h à 17h et le marionnettiste Renaud Herbin à 20h ;
 - Promenade artistique de ViaSilva au domaine de Tizé de 17h à 19h ;
 - Initiation tango de 19h à 20h, domaine de Tizé ;
 - Bal en plein air à partir de 20h, domaine de Tizé ;
- La Ville de Cesson-Sévigné poursuit sa collaboration avec l'association "Au bout du plongeoir" qui proposera de nouvelles aventures artistiques. Plus d'infos : www.auboutduplungeoir.fr.

Samedi 7 mai toute la journée. Gratuit



© FRANCIS WALLON

HUMOUR - ONE MAN SHOW
Christophe Alévèque est super rebelle !

Jeudi 12 mai à 20h30
Carré Sévigné

TARIFS

Plein : 26 €, réduit : 23 € et jeune : 13 €.

CULTURE

SADOUA DA AFRIKA RENDEZ-VOUS D'AFRIQUE 2^e acte

Dans le cadre de la coopération décentralisée Cesson-Séviigné/Dankassari au Niger, poursuite de nos rencontres avec l'Afrique en deux expositions photographiques d'Abdou Aziz Soumaïla (Niger) et de Jean-Pierre Estournet (France).

ISà BééRI

(Le grand Fleuve en Sonhraï, Zarma et Dendi)



L'idée de ce reportage photographique est née d'une envie des deux photographes d'aller, en partant de Niamey, le long du fleuve Niger sans le traverser, à la rencontre des hommes, des femmes et des paysages jusqu'à Ségou, au Mali. Pendant un mois, ils ont visité les villages et les îles qui bordent le fleuve. Pour Abdoul Aziz, ce voyage représentait l'occasion de mieux connaître le peuple sonhraï dont il parle un des dialectes, le Zarma. Pour Jean-Pierre, ce voyage lui a permis de rencontrer sous un autre jour, grâce à Abdoul Aziz, les habitants du fleuve. Un voyage photographique qui traverse Tillabéri, Gao, Bourem, Bamba, Tombouctou, Dia, Niafoumké, Massina, Ségou, Djenné, Mopti... Cette exposition a déjà été montrée en France en 2009, lors du Festival de l'Oh !

Jusqu'au 22 avril - parc du centre culturel

Femmes de Dankassari



© ABDLOUL AZIZ SOUMAILA

L'exposition est composée de portraits et de scènes de la vie quotidienne de femmes de cette commune rurale comportant plusieurs dizaines de villages. Un de ces villages, Lougou, est le siège de la

reine animiste Saraouniya, symbole de l'importance du rôle des femmes dans la société nigérienne et de la résistance à l'occupation coloniale. Quelques actrices de la coopération décentralisée existant depuis septembre 2009 entre la ville de Cesson-Séviigné et la commune rurale de Dankassari ont été photographiées. Agissant dans les domaines de l'éducation, de la santé de la mère et de l'enfant, de l'accès à l'eau ou de la prise d'initiative économique, ces femmes jouent un rôle central dans les actions d'auto-développement. Cette exposition est une coproduction de la Ville de Cesson-Séviigné et de l'AESCD.

Jusqu'au 29 avril - hall du centre culturel.

Entrée libre

EXPOSITION

Daniel Challe - photographe

Photographe en résidence au pôle Arts Plastiques, Daniel Challe explore la ville et ses métamorphoses. Observateur attentif et onirique de tous ces frémissements, il fabrique peu à peu un journal poétique et propose cette exposition.

Du jeudi 12 au vendredi 27 mai

Hall du centre culturel. Entrée libre

MUSIQUE

Orchestre de Bretagne Quintet de cuivre

Dimanche 15 mai - parc de la Monniais.

Entrée libre

ART CONTEMPORAIN

Ilwha Hong - Freaks-Frac

Le jeune artiste coréen n'a de cesse d'interroger la figure de la femme. Elles se métamorphosent devant nous en monstres capables de mettre le doigt sur notre propre monstruosité.

Jusqu'au 21 mai - galerie Pictura du centre culturel.

Entrée libre

ASSOCIATIONS CULTURELLES

Union des anciens combattants

Du 2 au 10 mai : exposition "1940 : combat et résistance" dans le hall du centre culturel.

Entrée libre

ASSOCIATIONS CULTURELLES

Chœur Séviigné

Schola Cantorum - Ars Juvenis

Concert "Cantate du bout du monde" de Jef Le Penven.

Vendredi 6 mai à 20h30 - Carré Séviigné.

TARIFS

Plein : 12 €, réduit : 10 €.

ASSOCIATIONS CULTURELLES

Ensemble celtique de Cesson-Séviigné

À 19h30 : fest-noz apéro-concert puis concert à partir de 21h avec Hamon-Martin Quintet, Kendirvi, Melionank, Louise Ebréflif Flatrès et le Bagad de Cesson.

Samedi 7 mai - Carré Séviigné.

TARIFS

Plein : 7 €.

ILWHA HONG INTERROGE LA FIGURE DE LA FEMME

Ilwha Hong est un jeune peintre coréen invité à montrer son travail à la galerie Pictura du centre culturel, jusqu'au 21 mai. Rencontre et propos recueillis par Loïc Bodin, directeur du pôle Arts Plastiques.

Comment tisses-tu ton identité, tiraillé entre deux cultures ?

En France on m'étiquette "Asiatique". En Corée, je suis Ilwha Hong. En même temps, la société coréenne est très normative, tendant vers le "tout standard". En France, je me sens très libre, finalement peut-être plus moi-même.

Ton sujet de prédilection c'est la femme, on le voit dans l'exposition "Freaks, Frac"...

Oui parce qu'elles sont à mes yeux métamorphiques : elles se transforment à volonté par le maquillage, l'habillement, leurs attitudes.

Tu peux nous parler de ton rapport "photo/peinture" ?

On croit que la photo, c'est réel alors que pour moi c'est "pire que le mensonge". Dans ma peinture, elle est un outil de départ. Je m'en sers mais je ne l'aime pas ; c'est étrange. La peinture impose un va et vient

devant l'œuvre, une expérience physique presque tactile. Je ressens plus d'émotion dans la peinture, c'est très personnel.

Tu as reçu un enseignement très classique en Corée ?
Oui, 4 années après l'équivalent de votre bac.

Ça ressemble à un enseignement académique en France. Que penses-tu de la virtuosité ?

Après la guerre de Corée, le pays était un des plus pauvres du monde. Le pouvoir en place a décidé de tout miser sur l'éducation pour sortir le pays de l'état dans lequel il était. Aujourd'hui, c'est le pays qui a le niveau d'éducation le plus élevé. Dès 3 ans, les parents stimulent les enfants par des cours supplémentaires. Les Coréens adorent les enfants virtuoses, en art surtout. C'est une société très compétitive. Moi je n'avais que le dessin comme talent, alors ils m'ont poussé dans ce domaine jusqu'au bout. La virtuosité c'est comme une drogue. Il faut que tu l'expérimentes jusqu'à son épuisement.

Comment te situes-tu par rapport à l'art contemporain d'occident ?

Mon art est très "coréen". La finition, la précision, la minutie, c'est très important. Des fois j'aimerais "me lâcher", travailler sur des images moins léchées, comme la peinture de Marc Desgrandchamps par exemple qui a déjà été montré à Pictura.

Quels sont tes projets ?

J'éprouve une grande sensation de liberté en France. J'ai envie de m'éloigner de l'image photographique. J'ai une relation très ambiguë d'attraction/répulsion avec elle.



Cantéatro : spectacle annulé

L'association OCC Cantéatro a le regret de vous annoncer que le spectacle musical "Douce Dépendances", prévu le vendredi 15 avril à 20h30 à la Maison des associations de la Touche Ablin, est annulé.

CULTURE

MUSIQUE À L'ESSAI, À PARTIR DU 23 MAI



Du 23 mai au 2 juillet, des professeurs du pôle Musique et Danse vous proposent plusieurs séances d'essai gratuites au centre culturel :

- Cristina Gorgan-Meriglier, professeur de flûte traversière
- Romain Cadiou, professeur de trompette
- Johan Toulet, professeur de saxophone

- Virginie Blais, professeur de violon
- Florence Jamain, professeur de harpe celtique
- Damien Tatard, professeur d'accordéon diatonique

■ **Renseignements auprès du secrétariat ou au 02 99 83 52 22.**

2011 : ANNÉE REGNAULT EN ILLE-ET-VILAINE



L'église Saint-Martin est l'œuvre de l'architecte Arthur Regnault.

La Direction des Archives départementales et du Patrimoine met l'architecte Arthur Regnault (1839-1932) à l'honneur. L'exposition "Arthur Regnault, architecte-voyageur", jusqu'au 18 septembre, sera accompagnée de nombreuses manifestations dans le département.

Nous devons à Arthur Regnault, architecte peu connu du grand public, plus de 150 bâtiments familiaux aux habitants d'Ille-et-Vilaine (religieux, privés, scolaires...), en particulier des églises dans le style néo-roman, néogothique ou romano-byzantin (Corps-Nuds, Saint-Senoux, Tinténiac, Bédée, Etrelles...). A Cesson-Sévigné, l'église paroissiale Saint-Martin a été édifée entre 1899 et 1904 par l'architecte Arthur Regnault. Différentes caractéristiques sont à noter : son implantation particulière Nord/Sud, son clocher excentré et ses bas côtés à pignons multiples. Le maître-autel, en marbres polychromes, est abrité sous un baldaquin néogothique qui est lui-même en-

châssé dans l'abside à pans coupés. La monumentalité de l'ensemble est renforcée par le décor sculpté du rennais Francis Cotard. Inventorié par les Services de l'Inventaire Général des monuments et des richesses artistiques de la France dès le pré-inventaire de 1973, l'édifice religieux fait partie d'un Itinéraire départemental du Patrimoine. Cette "année Regnault" est marquée par **une exposition phare**, organisée aux Archives départementales **jusqu'au 18 septembre**. Elle met notamment en scène des documents issus du fonds Regnault des Archives départementales ou prêtés par la famille de l'architecte (correspondance, carnets de voyage, photographies, daguerréotype...). Des auteurs spécialistes de l'architecte ou de l'architecture de cette époque, des professionnels du patrimoine, architectes, universitaires et étudiants contribueront à la publication d'un livre dédié à l'architecte et son œuvre : "Arthur Regnault (1839-1932), architecte. La quintessence de l'art sacré" (sortie prévue le 16 juin 2011).

Diverses opérations ponctueront l'année, tant aux Archives départementales (édition d'un livret d'exposition, visites, cycle de conférences) que sur les territoires d'Ille-et-Vilaine (itinérance de l'exposition ou réalisations de dépliants sur des édifices clefs de Regnault).

Des itinéraires pour découvrir l'architecte : trois promenades (circuits géolocalisés type GPS téléchargeables à partir de Smartphones via QR code ou tag et sur le site www.archives35.fr) sont proposées. Elles permettent de découvrir neuf églises construites par Regnault. Sur chaque site retenu, le visiteur aura pour guide Arthur Regnault en personne.

CULTURE

Répertoire musical breton avec Chœur Sévigné



Le Chœur Sévigné, la Schola Cantorum de Nantes et l'Orchestre symphonique Ars Juvenis de Rennes unissent leur talent et leur enthousiasme autour d'un répertoire musical breton : "L'Ouverture du roi d'Ys", d'Edouard Lalo, suivi d'"Episoden", de Louis Dumontier, trois chants traditionnels arrangés ou écrits par Jef Le Penven et enfin "La Cantate du Bout du Monde", de Jef Le Penven, avec des paroles de Pierre Jakez Hélias, interprétée par les deux chœurs et l'orchestre, un couple de sonneurs (Christian Anneix et Jean Baron), trois solistes (Clotilde Delacour, soprano, Nicolas François, ténor et Etienne Chevalier, baryton) et un récitant (Xavier Lesèche). Deux concerts exceptionnels rassemblant presque 150 musiciens sur scène : chanteurs, solistes, instrumentistes mais aussi sonneurs traditionnels ! Redécouvrez ainsi la musique classique bretonne d'aujourd'hui avec deux concerts à Cesson et à Rennes.

- **Pratique** : le 6 mai à 20h30, au Carré Sévigné. Tarifs : 12 €, réduit : 10 €. Réservation sur choeur.sevigne@gmail.com ou au 02 99 83 41 30 (entre 12h et 14h). Concert également le 19 mai à 20h30 au Diapason, à Rennes Beaulieu.
- **Une permanence** sera organisée au Centre culturel pour le retrait des billets, le vendredi 29 avril de 17h à 19h, le samedi 30 avril de 10h à 12h, le lundi 2 mai de 17h à 19h, le mardi 3 mai de 17h à 19h et le mercredi 4 mai de 17h à 19h.

Marianne Faithfull en concert en novembre

L'icône rock des années 60, ex-compagne de Mick Jagger, sera au Carré Sévigné le mercredi 23 novembre. Un concert événement en partenariat et dans le cadre des Trans Musicales ! Ce partenariat a débuté le 8 avril, au centre culturel, avec la conférence de Pascal Bussy sur le rock dans la société. Elle a été suivie du concert gratuit des Wankin'Noodles. Il prendra toute sa mesure à l'approche des prochaines Trans, du 1^{er} au 3 décembre. L'interprète de titres inoubliables comme *Broken english* vient de se lancer dans une tournée mondiale, accompagnant la sortie d'un nouvel album.



La chanteuse rock britannique sera en concert au Carré Sévigné le 23 novembre.

Opérette avec Les Bouffes de l'Ouest

Pour sa seconde production cette année, la compagnie Les Bouffes de l'Ouest présente "L'Omelette à la Follembûche", de Léo Delibes. Il s'agit d'une opérette en un acte représentée pour la première fois à Paris au théâtre des Bouffes-Parisiens, le 8 juin 1859. Les comédiens chanteurs vous plongent dans le XVIII^e siècle où l'arrivée inattendue du Roi Louis XV et de ses mousquetaires au domaine de Criqueboeuf vient perturber les noces du fils du marquis avec la nièce de la baronne de Follembûche. Un spectacle musical original et plein d'humour, accompagné d'un orchestre sous la direction de Marie-Jo Lamotte, qui assure également la mise en scène. **Dimanche 17 avril à 15h, auditorium du Centre culturel. Libre participation.**

- **Réservations** : cielblo35@gmail.com ou 02 99 83 22 02



MÉDIATHÈQUE : UN MOIS DE MARS ANIMÉ !

En mars, la Médiathèque aura contenté le public des plus petits au plus grands avec des rencontres sérieuses, drôles ou pleines d'émotion.

- À la mi-mars, le 700^e numéro du CIM a été célébré grâce à une exposition anniversaire d'archives du journal municipal cessonnaï. Vous avez été nombreux à vous pencher sur les vitrines, sourire aux lèvres.
- Le 19 mars, Geneviève Touquette livrait une rencontre-conférence autour d'un thème fort : l'autisme chez les enfants. L'auteure de *Chronique d'un autisme ordinaire*, Sophie, Tintin, les autres et moi (Éditions L'Harmattan et disponible à la Médiathèque) avait convié l'éminent spécialiste et pédopsychiatre le professeur Philippe Dardenne. Une trentaine d'adultes ont participé avec intérêt à cet échange interactif et enrichissant.
- Chez les scolaires, 3 classes de CP ont eu le plaisir, le 25 mars, de vivre une rencontre privilégiée avec le talentueux illustrateur rennais François Soutif. Tous auront appris sur son métier d'illustrateur en se prêtant, le temps d'une séance, au savoir de l'artiste : le dessin!



- Le 26 mars, et pour la première fois, la Médiathèque accueillait un spectacle-animation pour les tout-petits dans le cadre des Petites Z'Oreilles. Franc succès pour le spectacle-animation *Tourbillon*, donné par Germaine Cobetto et Marie Juste, professionnelles de la petite enfance ! 50 personnes ont pu assister au spectacle mêlant objets sonores, tambour d'eau, danse et chant sur le thème de la grossesse, de la naissance et de l'autonomie. Réactions



et émotions pour tous! **À noter** : la prochaine animation Les Petites Z'Oreilles du **21 mai est déjà complète**. L'après-midi, Mario Denti, archéologue et professeur universitaire à Rennes 2, donnait une conférence à un public adulte, réuni pour l'occasion salle du Pressoir. Cette rencontre autour des grecs et non-grecs avait lieu dans le cadre de la *Quinzaine de L'Antiquité* organisée par L'Arela, du 19 mars au 3 avril. Pour l'occasion, sélection d'ouvrages et bibliographie thématique étaient présentées.



- Enfin, les bibliothécaires Sandra et Sylvie ont offert, dans le cadre du rendez-vous "Il était une fois...", une séance spectaculaire sur le thème des ombres! Plus d'une soixantaine d'enfants accompagnés de leurs parents et familles ont vu défiler en ombre chinoise l'adaptation de l'histoire de Malabarbalèze (tiré de *Prince et Dragon* d'Anne Jonas et Emile Jadoul), admiré l'album Pleine Lune d'Antoine Guillopé pour finalement se laisser enchanter par *La reine des couleurs* de Jutta Bauer.



Dégustation urbaine et littéraire, le 19 avril

Laissez-vous tenter par un verre littéraire ! Vous êtes conviés le **mardi 19 avril de 19h à 20h** à un premier apéro-lecture avec la compagnie théâtrale *Réseau Lilas*, sur le thème cette année de l'urbanité et la ville. Cédric Gourmelon vous enchantera de mots et de textes à l'heure de l'apéro. Gratuit, sans réservation.

SPORTS

TRIATHLONS ET DUATHLONS, LES 30 AVRIL ET 1^{ER} MAI

L' OCC Triathlon organise plusieurs épreuves à destination d'athlètes débutants et confirmés, le samedi 30 avril et le dimanche 1^{er} mai. Le 30 avril : duathlon avec la participation de 300 concurrent(e)s attendu(e)s avec la participation de la Cessonaise Sandra Levez, vice-championne du monde de

duathlon. Le 1^{er} mai : triathlon international avec 1 000 concurrents attendus sur l'ensemble des épreuves et la participation de Laurent Suppi, vainqueur en 2010. Celui-ci devra vaincre la concurrence emmenée par Xavier Le Floch, Antoine Le Soz, Maxime Toin, Ivan Jarridge et Pierre Guilloux. Voici le programme.

Samedi 30 avril

| Épreuves | Catégories d'âge | Distances | Tarif |
|-------------------------|------------------|------------------------|---------|
| Tri Avenir - Poussins* | 2002 - 2003 | 25 m - 1500 m - 250 m | gratuit |
| Tri Avenir - Pupilles* | 2000 - 2001 | 50 m - 2500 m - 400 m | gratuit |
| Tri Avenir - Benjamins* | 1998 - 1999 | 100 m - 3500 m - 650 m | gratuit |
| Tri Avenir - Minimes* | 1996 - 1997 | 200 m - 4500 m - 1 km | gratuit |

*Natation en piscine, VTT et casques obligatoires

Triathlon Avenir (jeunes de 1996 à 2003)

- 12h à 13h : retrait des dossards aux étangs de Dézerseul
- 13h15 : briefing et explication sur le déroulement des épreuves
- 13h30 : direction la piscine (25m de long) de Cesson-Sévigné
- 13h50 : départ natation
- Retour aux étangs de Dézerseul
- 15h : départ VTT + course à pied
- 16h30 : podiums et remise des récompenses



© ERIC BELLAÏDE

Dimanche 1^{er} mai

| Épreuves | Catégories d'âge | Distances | Tarif | |
|----------------------------|------------------|----------------------|-----------------|---------------------|
| | | | licenciés FFTri | Tarif non licenciés |
| Tri Sprint Open | 1995 et avant | 500 m - 20 km - 5 km | 13 € | 18 € |
| Tri Relais** | 1995 et avant | 500 m - 20 km - 5 km | 24 € | +5 €/chacun |
| Tri Découverte | 1997 et avant | 250 m - 10 km - 3 km | 11 € | 13 € |
| Duathlon Open | 1995 et avant | 5 km - 20 km - 3 km | 13 € | 18 € |
| Duathlon Relais** | 1995 et avant | 5 km - 20 km - 3 km | 16 € | +5 €/chacun |
| Tri Sprint International * | 1995 et avant | 750 m - 20 km - 5 km | 18 € | 23 € |

*Étape du championnat D3 Régional - **3 équipes engagées = 1 gratuite

Triathlon Sprint Open + Tri Relais (500 m - 20 km - 5 km)

- 8h à 9h30 : retrait des dossards aux étangs de Dézerseul
- 9h à 9h45 : ouverture du parc
- 9h45 : briefing de course
- 10h : départ de la course
- 12h30 : podiums et remise des récompenses

Triathlon Découverte (250 m - 10 km - 3 km)

- 9h à 11h15 : retrait des dossards aux étangs de Dézerseul
- 10h30 à 11h30 : ouverture du parc



© ERIC BELLAÏDE

SPORTS

- 11h30: briefing de course
- 11h45: départ de la course
- 12h30: podiums et remise des récompenses

Duathlon Open + Duathlon Relais (5 km - 20 km - 3 km)

- 10h à 13h30: retrait des dossards aux étangs de Dézerseul
- 12h45 à 13h45: ouverture du parc
- 13h45: briefing de course
- 14h: départ de la course
- 18h: podiums et remise des récompenses

Triathlon Sprint International (750 m - 20 km - 5 km)

- 13h30 à 15h30: retrait des dossards aux étangs de Dézerseul
- 14h30 à 15h45: ouverture du parc
- 15h45: briefing de course
- 16h: départ de la course
- 18h: podiums et remise des récompenses

■ **Contact : OCC TRIATHLON – 43, bd de Dézerseul. Site : www.triathlon-cesson.fr. Inscription aux courses (par internet) sur le www.klikego.com**

STADE D'EAUX VIVES : STAGES PENDANT LES VACANCES !

Pendant les vacances de Pâques, le stade d'eaux vives municipal vous propose plusieurs formules de stages, encadrés par les éducateurs. Il s'agit de stages de 5 séances d'1h30 chacune, du lundi au vendredi.

Stages découverte/initiation (à partir de 8 ans), du 26 au 29 avril et du 2 au 6 mai de 13h45 à 15h15

Ils s'adressent aux jeunes qui souhaitent découvrir le canoë-kayak ou ayant eu une première approche de l'activité. L'apprentissage de la navigation en eau calme et surtout en eau vive se fera sur différentes embarcations : kayaks ouverts, fermés, gonflables, canoë, raft et toujours de manière ludique. Détente et sensations garanties!

Stages multi-activité (11-15ans), du 2 au 6 mai de 10h30 à 12h

Activités pratiquées : kayak eaux vives, eaux calmes, course d'orientation. **Activité dominante**: escalade ou golf. Ces stages permettent de goûter à une activité de pleine nature différente chaque jour avec une activité "dominante" qui fera l'objet de deux séances durant la semaine.

Stages esquimautage (à partir de 8 ans), du 26 au 29 avril et du 2 au 6 mai de 8h30 à 10h

Pendant la basse saison, l'équipe du stade vous pro-



pose un stage d'esquimautage et d'aisance aquatique. Il est destiné aux pagayeurs débutants ou confirmés qui souhaitent développer leur aisance et apprendre la technique de l'esquimautage en canoë-kayak. Ce stage de 5 jours, en piscine, est organisé selon les attentes de chacun. Éclaboussures et bonne humeur garanties!

Tarif: 45 € la semaine.

■ **Contact : stade d'eaux vives - 2, rue de Paris. Tél : 02 23 45 18 18 et stade-eaux-vives@ville-cesson-sevigne.fr**

Athletic Club Cessonnais

Audrey Mercurin, Laura Louis, Antoine Jourden, Eloïse Jourden et Thibaud Ménard, cinq jeunes de 16 à 20 ans, ont souhaité s'investir dans leur club en organisant un stage d'athlétisme, les 19 et 20 mars à Vannes. "Un bon moyen de se rendre compte de la réalité administrative et

des différentes démarches à mener. Nous sommes contents car une cinquantaine d'athlètes du club se sont inscrits." Ce stage avait pour but de préparer les interclubs de printemps. "Un bon moyen pour motiver les troupes afin de rester en N2", expliquait Michel Cochard, l'un des trois entraîneurs.

Cesson Grand Large, version printemps

Suite à l'assemblée générale, le bureau de CGL se compose comme suit :

Président : Bernard Chaumeil. Vice-présidents : Corinne Frickert et Jean-Pierre Fromentin. Trésorier : Luc Avril. Secrétaire : Stéphane Cloirec. L'association comprend 41 adhérents. Les skippers sont Bernard Chaumeil, Jean-Pierre Fromentin, Georges Le Bris, Christian Jary, Gérard Planchet, Morgan Le Garrec, René Leray, Jean François Cornu, Eric Fisselier, Jean-Pierre Poras.

■ **Contact :** www.cessongrandlarge.org
ou 06 61 50 54 02.

Volley-ball

Programme de la quinzaine :

- **Samedi 16 avril**, les minimes filles reçoivent les clubs de Bruc sur Aff, Pipriac et La Bouëxière. Début des matchs à 14h, salle Beausoleil.
- **Dimanche 24 avril**, la nationale 3 masculine reçoit Tours à 15h, salle Beausoleil.

Événement à venir :

- **Samedi 14 mai**, le club organise les finales départementales poussins de 13h30 à 16h30, salle Beausoleil mais également les finales départementale de la coupe détente à partir de 19h, au Palais des sports.

Soirée coaching pour les acteurs du sport, le 10 mai

La Ville souhaite sensibiliser la population, les élus, le mouvement sportif et la sphère des entreprises aux problématiques "sport et société" qui se posent aux décideurs locaux. Elle veut également faire se rencontrer les acteurs de terrains, l'ensemble de leurs partenaires potentiels et relier les évolutions nationales voire internationales du sport aux réalités cessonaises. Deux soirées ont déjà eu lieu sur les thématiques suivantes : "Définition du sport de haut niveau" et "Le quotidien de l'athlète" (comptes rendus à consulter sur le site internet de la Ville). **La 3^e soirée sera dédiée au coaching sportif. Elle aura lieu le mardi 10 mai à 20h, salle n°1 du Centre de loisirs.** Au programme : éclairage d'un spécialiste de l'entraînement et du coaching. Quelle définition pour ce terme quelque fois galvaudé ? Quelles méthodes ?



Quelles applications au quotidien dans les univers scolaires, associatifs, de l'entreprise ? La multiplicité des structures de haut niveau à Cesson doit permettre d'observer les méthodes des encadrants, de les confronter, de les partager, de les adapter à la réalité locale. Entrée libre et gratuite.

Stages à la piscine sports-loisirs



La piscine sports et loisirs propose deux **stages d'aquagym** à partir de 16 ans du lundi 26 au vendredi 29 avril et du lundi 2 au vendredi 6 mai de 20h à 21h. Il y aura également des **stages multisports** pour les 8-11 ans du 26 au 29 avril et du 2 au 6 mai de 13h30 à 17h30. Au programme : base-ball, badminton, tennis de table, handball, hockey, athlétisme, basket, volley, futsal et course d'orientation.

■ **Renseignements et inscriptions :**
02 99 83 52 10

OCC Handball

Départ de Damian Migueles



© PHILIPPE RIOU

L'international argentin a quitté les rangs cessonais fin mars. D'un commun accord avec le club, Damian Migueles a décidé de mettre un terme à son contrat et ne termine donc pas la saison avec les Rose et Bleu. Pour des raisons personnelles et ne se sentant pas au mieux sportivement, il a pris la décision de rentrer en Argentine.

Opération-renfort

Afin d'assurer son maintien en LNH avec davantage d'atouts, un appel de 60000 € est lancé aux supporters et sponsors tandis que l'arrivée du pivot de Saint-Raphaël est annoncée.

Prochaines rencontres



© PHILIPPE RIOU

Les Irréductibles Cessonais se rendront à Chambéry le week-end du 16-17 avril. Rendez-vous le **vendredi 22 avril**, à 20h45 au Palais des sports, pour le match contre Paris. Venez nombreux soutenir les Rose et Bleu! Enfin, Cesson se rendra à Toulouse le 29 avril.

■ **Vous pouvez réserver vos places sur cesson-handball.com ou au siège de l'OCC 43, bd de Déserzeul.**

Stage de handball pour les 10-16 ans

Sports Élite Jeunes et l'OCC Handball organisent un stage de l'initiation à la compétition, du 10 juillet au 6 août à destination des 10-16 ans. Parrainé par Jérôme Fernandez, le champion du monde, ce stage propose 4 heures quotidiennes d'entraînement technico-tactiques et d'autres activités sportives.

■ **Infos au 02 23 45 07 19 et inscriptions auprès de l'OCC Handball au Palais des sports – 3, allée de Champagné.**

OCC Tennis de table

Un stage aura lieu dans la salle, cours de la Vilaine, du lundi 2 au jeudi 5 mai de 9h30 à 17h. Ce stage, avec des activités complémentaires (piscine et sports collectifs) est ouvert aux jeunes adhérents du club de 8 à 14 ans, débutants et confirmés. Les stagiaires pourront passer leurs diplômes (passage de grade). Vous pouvez vous inscrire dès maintenant (stage limité à 16 jeunes). Coût: 60 € (chèque à l'ordre du club). Deux stages seront également proposés du lundi 4 au vendredi 8 juillet et du lundi 18 au vendredi 22 juillet.

■ **Renseignements : Anthony Breton au 06 67 39 80 89 ou au 09 51 90 47 51 Courriel : anthonybreton35@gmail.com**

Chaque génération de jeunes produit de nouveaux entraîneurs. Pour le club, c'est la troisième génération d'entraîneurs formés. Le premier de la vague actuelle est Jérémie Breuneval, 16 ans. Il vient de devenir entraîneur départemental après avoir fait sa formation au CREPS de Dinard. Vous le retrouverez chaque mercredi aux entraînements ainsi que lors de l'encadrement des stages organisés pendant les vacances scolaires.

OCC Rando

- **Dimanche 17 avril** le matin: marche de 15 km sur le circuit de la Hautière à Bréal sur Montfort. L'après-midi, marche de 13 km sur le circuit de Beau-lieu-Languédias à Languédias.
 - **Dimanche 24 et lundi 25 avril** : week-end Terre-Mer réservé aux adhérents inscrits.
 - **Dimanche 1^{er} mai** : journée Brevet du Randonneur du Vicoin (20 km) à Nouillet/Vicoin.
- Départ des randonnées du siège de l'OCC - base de loisirs de Dézerseul. Le matin à 8h30, l'après-midi à 13h45 et la journée à 9h30.

■ **Contact : Claude Bouteiller au 06 65 76 06 88 bouteiller.claude@aliceadsl.fr**

Marathon Vert recherche bénévoles

Actuellement, 22 personnes ont répondu à l'appel... Merci mais il manque 50 autres personnes pour le marathon et le relais du 26 juin.

■ **Informations complémentaires et inscriptions auprès du service Sports-Loisirs de la mairie : 02 99 83 52 15 ou service-loisirs@ville-cesson-sevigne.fr**

SPORTS

LES ARCHERS DE SÉVIGNÉ

Le club des Archers de Sévigné se réjouit de l'obtention officielle du label de bronze. Il concrétise le travail réalisé par ses bénévoles, les partenaires institutionnels et privés. Obtenue pour 2 ans, espérons que cette reconnaissance se confirme et amène le club, soutenu par la municipalité, à se diriger vers le label d'argent.

À propos d'événement, le concours spécial jeune, organisé salle Beausoleil le 19 mars, a rencontré un grand succès avec 81 participants. Ce concours, bien qu'en dehors des circuits officiels, a permis de mettre en avant les résultats sportifs, fruits de la pédagogie mise en place depuis le début de l'année. Comme preuve, le jeune cessonais Julien Yvenat, inscrit en septembre, remporte sa catégorie avec un tel score que les portes de ce type d'épreuve lui sont désormais fermées. Le voici maintenant dans le circuit officiel.

Les championnats de Bretagne adulte de tir à l'arc en salle se sont déroulés à Concarneau, fin février.



Julien Yvenat face à son score.

Sur les sept archers sélectionnés, 3 sont montés sur le podium : Serge Rolland (entraîneur du club) vice-champion de Bretagne en arc à poulie super-vétéran homme, Maryse Denoual, 3^e en vétéran femme arc à poulie et Agnès Girard (présidente du club) 3^e en arc classique, catégorie super-vétéran femme.

■ **Contact : Agnès Girard au 02 99 63 49 48 ou sur le www.archers-de-sevigne.com**

Traversée des Alpes : un bus pour accueillir Vincent



Le jeune président de l'OCC Escalade, Vincent Rigaud, termine bientôt son périple de 1 000 à 1500 km. Parti de Rennes le 14 janvier pour rejoindre Vienne, son objectif était la traversée des Alpes sur une durée de 3 à 5 mois. Chaque jour, il découvre de nouveaux endroits, "des coins de paradis", comme il aime le souligner sur son blog, passe des cols, des sommets, des refuges ou cabanes.

■ **Vous pouvez suivre ses aventures sur le <http://traverseedesalpes2011.over-blog.com>**

Sa famille sera présente pour l'accueillir à Menton, le 2 juin. Elle pense affréter un bus pour s'y rendre. Le départ est prévu le mercredi 1^{er} juin de Cesson-Sévigné pour un retour le dimanche 5 juin.

■ **Les personnes intéressées pour se joindre à elle peuvent la contacter avant le 25 avril par courriel : mary.rigaud3@gmail.fr ou au 06 40 36 88 70.**

Olympique Cesson Escrime

Le club a massivement participé aux Championnats de Bretagne de fleuret qui se sont déroulés à Saint-Malo, les 26 et 27 mars. Plusieurs podiums et titres ont été remportés. Trois minimes, un junior, sept cadets, huit séniors et quatre vétérans représentaient Cesson. Les résultats apportent une récompense bien méritée après une saison d'entraînement assidue.

- Par équipe, les cadets tout comme les séniors sont vice-champions de Bretagne.
- En individuel, Clément Maral se classe 3^e en junior.
- Les Cessonais emportent les 5^e, 6^e, 7^e et 8^e places en séniors.
- Dans la catégorie Vétéran 1, Cesson se distingue : ses trois représentants se classent aux 3 premières places et une 2^e place dans la catégorie vétéran 2 pour le maître d'arme Le Prisé.
- François Szuba est Champion de Bretagne dans la catégorie V1.

Depuis le 12 avril, le club organise des portes ouvertes pour toutes les personnes désireuses de découvrir l'escrime.

■ **Contact : 06 99 89 19 25**

Stages avec "En piste !"



© ALEXANDER KRÖNER

Acrobaties, trapèze, jonglerie, tissu aérien, fil et boule d'équilibre... L'école de cirque "En piste!" propose des stages durant les vacances de Pâques, du **lundi 2 au vendredi 6 mai** :

- pour les 4-6 ans de 10h à 12h. Prix : 70 € (+ 20 € adhésion et licence FFEC si non adhérent);

- pour les 7-16 ans de 14h à 18h. Prix : 140 € (+ 20 € adhésion et licence FFEC si non adhérent).

Un intervenant pour 10 élèves maximum. En fonction du niveau de chaque élève, ce stage pourra être soit une découverte de l'activité "cirque", soit un approfondissement d'une discipline particulière. **Attention** : ce stage n'aura lieu que sous réserve de disponibilité d'une salle municipale.

■ **Inscriptions et informations** :
enpiste.cirque@orange.fr
www.enpiste.123.fr

Tél : 06 43 18 26 09 ou 06 82 44 59 03.

Cesson Réflexion, Informations, Perspectives

Le Crip poursuit ses visites. Après avoir été reçu par l'association Atalante, il se déplacera à Thorigné-Fouillard **ce vendredi 15 avril**. Rendez-vous à 18 heures à la mairie de Thorigné. Réception par l'adjoint à l'urbanisme qui présentera les projets urbanistiques de la ville ainsi que les réalisations sur le terrain.

Acat

- **Appel urgent - exécutions sommaires au Mexique** : l'ACAT vous invite à intervenir pour la famille Reyes dont 3 membres ont été retrouvés assassinés et dont 27 membres ont dû fuir le département de Guadalupe.

- **"L'appel du mois" d'avril** vous propose d'intervenir pour interdire la torture en toutes circonstances en Inde.

■ **Retrouvez plus d'informations et la lettre d'intervention proposée sur le site** :
www.acatfrance.fr ou
<http://acat-cesson-thorigne.asso-web.com>

Union Nationale des Combattants – Cesson

Visite guidée du **musée des transmissions** : initialement prévue le 21 avril, celle-ci est reportée au jeudi **26 mai**. Elle débutera à 10h par la projection d'un film. Elle sera suivie par la visite commentée. Il sera ensuite possible de déjeuner à l'intérieur de l'École.

■ **Contact** : Joseph Pélerin au 02 99 83 15 93
 ou François Renou au 02 99 83 32 81
 avant le 15 mai.

Vestiaire Solidaire

Mercredi 20 avril de 9h à 12h et de 14h à 17h, **grande vente** ouverte à tous de vêtements printemps-été pour hommes, femmes, enfants et bébés ainsi que de linge de maison. Le vestiaire sera ouvert au 58, cours de la Vilaine, le jeudi 21 mais fermé pendant les vacances scolaires.

■ **Contact** : Anne Pellan au 02 99 83 30 37
 ou Julie Wagner au 02 99 83 95 10

Cesson Vacances Nature

- **Rando VTT du dimanche 17 avril** : départ de la Touche Ablin à 8h15 pour Saint-Péran. Animateur : Yvon Rault et Michel Desevedav.

■ **Contact** : Daniel Lorand au 02 99 83 93 45.

- **Week-ends randonnées culturelles** :

- **Préfaïlles - chantiers navals de Saint-Nazaire, les 7 et 8 mai**. Animateur : Marc Cairon. Prix incluant entrée de la visite, repas du samedi soir, frais de fonctionnement de l'association et assurances. Tarif : 67 € avec hébergement + pique-nique du dimanche midi. 35 € pour les campings-cars (+7 € pour le pique-nique du dimanche midi).

- **Château de Blois et jardin de Chaumont, les 18 et 19 juin**. Animateurs : Roland et Mauricette Barbedette. Prix : 125 € (incluant le transport, la 1/2 pension, le pique-nique du dimanche midi, les visites guidées, les spectacles, les frais de fonctionnement de l'association et assurances). **Adhésion familiale indispensable pour toute activité CVN : 18 €.**

■ **Renseignements et inscriptions au secrétariat ouvert de 14h à 18h du lundi au vendredi**. Tél : 02 99 83 16 38.
 Courriel : cvn@wanadoo.fr et site :
<http://cesson-vacances-nature.asso.fr>

OCC - Let's have fun



Accompagnés par le chanteur de blues Okon Ubanga Jones, les adhérents ont interprété, le 26 mars devant leurs proches, quelques chants en anglais. Christèle Alexandre, la formatrice, précise : *"Au travers de ces quelques textes, ils ont pu découvrir l'histoire d'une vie extraordinaire, celle d'un géant du blues: Big Bill Broonzy."* Le public a rejoint l'artiste dans un voyage qui allait de l'époque de l'esclavage dans les plantations à la 1^{re} guerre mondiale. La présidente, Laurence Clauss a tenu à remercier tous les participants dont Wayne Barbaste, de la compagnie Calabash, à l'origine de cette belle et chaleureuse rencontre.

■ **Contacts : Graziella Douliot**
au 02 99 83 47 66 et
Nathalie Charruey au 09 62 01 64 14

UTL

Prochaine conférence à 14h30, au centre culturel, le **mardi 26 avril** sur "L'architecture à Rennes aux 19^e et 20^e siècles" par Mme Duroc. **À noter**: la conférence programmée le 10 mai est reportée au mardi 17 mai.

Amicale des Retraités

Voyage à **Belle Ile en Mer, le jeudi 19 mai**. Prix: 72 €. Départ à 6h, place Sévigné.

■ **Inscriptions auprès des responsables de quartier avant le 12 mai, dernier délai.**

Action Emploi Cesson

Suite à l'assemblée générale de l'association, le 22 mars, le nouveau Conseil d'administration s'est réuni le 28 mars pour désigner Dominique Drouet, nouveau président. Il prend la succession de Jacques Douvier qui passe le flambeau après plusieurs années à la tête d'AEC. Il laisse une association renouvelée dans ses cadres et qui évolue sans cesse dans l'approche des personnes en recherche d'emploi (perfectionnement dans l'usage de l'outil informatique, mise en situation d'entretien d'embauche, etc...).

Cesson Retraite Active

Activité marche pour le **groupe A** avec départ à 9h. Lundi 18 : Saint-Grégoire. Mercredi 20 : **grande randonnée** à Saint-André des Eaux avec départ à 8h45. Mercredi 27 : Cesson. **Groupe B** avec départ à 9h15. Lundi 18 : Saint-Grégoire. Mercredi 20 : parc des Bois. Mercredi 27 : forêt. **Groupe C** : les jeudis, une heure de marche avec départ 9h30.

Marche nordique : les vendredis pendant une heure avec départ à 9h30.

Séjour dans le Var : suite à un désistement, une place reste disponible à Agay, du 14 au 21 mai.

■ **Contact : J. Jourdan au 06 75 17 01 86.**

Activité chants de marins : jeudi 21 avril, repas de la section. Rendez-vous à 11h45 devant La Poste. Déplacement en car. Retour vers 18h.

AVF Cesson-Sévigné

• **Exposition patchwork et point compté** : les ateliers patchwork, point compté et broderie traditionnelle organisent, **du jeudi 14 au mardi 19 avril au Carré Sévigné**, une exposition des réalisations de leurs adhérentes. Les ouvrages exposés (**visibles tous les jours de 14h à 18h**) sont le fruit du travail des 3 dernières années. L'entrée de l'exposition est gratuite. Pendant un an, les quilteuses et brodeuses ont réalisé trois grands panneaux (2 quilts et un point compté) qui sont proposés pour une souscription volontaire (2 € le billet). La recette de cette tombola est destinée à améliorer la qualité de vie d'adolescents malades à l'Hôpital Sud de Rennes.



• **Sortie des adhérents** : vendredi 20 mai au parc "Terra Botanica" à Angers. Départ à 7h45, retour vers 19h30. Déjeuner libre. Tarif: 27 € par personne pour le transport et l'exposition. Inscriptions auprès des hôtessees.

• **Exposition art floral et encadrement** : elle aura lieu les samedi 14 et dimanche 15 mai au Manoir de Bourcchevreuil.

• **Bourse aux vêtements** printemps-été des 19 et 20 mars : 4 700 objets ont été déposés et 1 700 ont été vendus, soit près de 4 objets sur 10.

■ **Renseignements et inscriptions**
au 02 99 83 44 54 ou au 06 81 85 02 78
<http://reseau.avf.asso.fr/space/avfcessonsevigne>

ASSOCIATION "LOISIRS ET CULTURE" CINÉMA ART ET ESSAI "LE SÉVIGNÉ"

43, rue du Muguet. Tél./fax/répondeur : 02 99 83 12 21 (horaires donnés le lundi soir).

Programme sur le www.ville-cesson-sevigne.fr et sur le www.cine35.com

- Plein tarif : 6,80 euros et réduit : 5 euros
- Carte fidélité : 3 euros + 10 places à 4,20 euros = 45 euros • Recharge fidélité et carnet : 42 euros.
- Carte collège et Escalé : 3,50 euros • Tarif le samedi à 15h pour film Art et essai : 2,50 euros.

www.ville-cesson-sevigne.fr

RUBRIQUE : CINÉMA

- Le dimanche 17 avril : *La ligne droite*, le dernier film de **Régis Warnier** sera projeté à 17h30 dans une version sous-titrée pour les malentendants.
- Le lundi 18 avril, Hussam Hindi, directeur artistique du Festival du film britannique de Dinard, viendra discuter avec vous du dernier **Ken Loach**, *Route Irish*.
- Le 19, **Jean-Louis Perrault**, maître de conférences en Sciences économiques interviendra après la projection du dernier film de **Cédric Klapisch**, *Ma part du gâteau* qui traite notamment des traders et des conséquences de leurs interventions.
- Le 27 avril, **Dominique Besnehard**, bien connu comme agent d'une foule d'acteurs, viendra nous parler de son métier de Producteur à l'occasion de la projection de son film *Avant l'aube*.

SEMAINE DU 13 AU 19 AVRIL

Ma part du gâteau

France - 1h49 - Numérique

de **Cédric Klapisch** avec **Karin Viard, Gilles Lellouche**

- Mercredi 13 avril à 20h30
- Samedi 16 avril à 17h30
- Dimanche 17 avril à 20h30
- Mardi 19 avril à 20h30, suivi d'une discussion avec Jean-Louis Perrault, professeur des universités.

Tous les soleils

France - 1h46

de **Philippe Claudel** avec **Stefano Accorsi, Clotilde Courau**

- Jeudi 14 avril à 20h30
- Vendredi 15 avril à 20h30
- Samedi 16 avril à 20h30
- Dimanche 17 avril à 15h

La ligne droite

France - 1h38 - Numérique version sous-titrée (malentendant)

de **Régis Wargnier** avec **Rachida Brakni, Cyril Des-cours**

- Dimanche 17 avril à 17h30



Route Irish

France - 1h49 - Numérique

de **Ken Loach** avec **Mark Womack, Andrea Lowe**

- Samedi 16 avril à 15h (2,50 €)
- Lundi 18 avril à 20h30, suivi d'une discussion avec Hussam Hindi, directeur artistique du Festival du film britannique de Dinard.

SEMAINE DU 20 AU 26 AVRIL

Mon père est femme de ménage*France - 1h20***de Saphia Azzeddine avec François Cluzet, Jérémie Duvall**

- Jeudi 21 avril à 20h30
- Vendredi 22 avril à 20h30
- Samedi 23 avril à 17h30
- Dimanche 24 avril à 20h30
- Lundi 25 avril à 20h30

**Titeuf, le film***France - 1h27 - Numérique 3D (à partir de 6 ans)***Film d'animation de Zep avec Donald Reignoux, Maria Pacôme**

- Mercredi 20 avril à 20h30
- Samedi 23 avril à 20h30
- Dimanche 24 avril à 17h30
- Mardi 26 avril à 20h30 et à 17h30

Fighter*USA - 1h53 - VO - Numérique***de David O. Russell avec Mark Wahlberg, Christian Bale**

- Samedi 23 avril à 15h (2,50 €)
- Dimanche 24 avril à 15h

SEMAINE DU 27 AVRIL AU 3 MAI

Avant l'aube*France - 1h44 - Numérique***de Raphaël Jacoulot avec Jean-Pierre Bacri, Vincent Rottiers**

- Mercredi 27 avril à 20h30 suivi d'une discussion avec • Dominique Besnehard, producteur
- Samedi 30 avril à 20h30
- Mardi 3 mai à 20h30

Winnie l'Ourson: Bienvenue dans la forêt des rêves bleus*USA - 1h02***Film d'animation de Stephen J. Anderson, Don Hall avec Jim Cummings, Tom Kenny**

- Mercredi 27 avril à 17h30
- Vendredi 29 avril à 17h30
- Mardi 3 mai à 17h30

**Rango***USA - 1h56 - Numérique***Film d'animation de Gore Verbinski avec Johnny Depp, Isla Fisher**

- Jeudi 28 avril à 20h30
- Samedi 30 avril à 17h30
- Dimanche 1er mai à 15h et 20h30

La Proie*France - 1h42***de Eric Valette avec Albert Dupontel, Alice Taglioni**

- Samedi 30 avril à 15h (2,50 €)
- Dimanche 1er mai à 17h30
- Lundi 2 mai à 20h30

Pascal Prioul

peinture • décoration • revêtement de sol



27, rue de Bray - 35510 Cesson-Sévigné - Tél : 02 99 26 98 34 - Fax : 02 99 26 98 54
e-mail : prioul.pascal@wanadoo.fr



HULINE Patrice

Plomberie - Chauffage

Énergie renouvelable

Aménagement salle de bain

Neuf et
Rénovation



48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ

Tél : 02 99 83 74 28 - Fax : 02 23 45 10 77 - patricehuline@orange.fr

GARAGE



JAN

Agent Renault



- VENTE VÉHICULES NEUFS et OCCASIONS TOUTES MARQUES
- DÉPANNAGE

17, rue de Rennes - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ - Tél. 02 99 83 11 42